



REPUBLIQUE DU BENIN

**_*_*_*_□

MINISTRE D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**_*_*_*_□

UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI (UAC)

**_*_*_*_□

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
(FASEG)

**_*_*_*_□

MEMOIRE PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DES CREDITS
ASSOCIES AU DIPLOME DE
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE DE
GESTION

Option : Economie

Filière : Economie Appliquée(E A)

THEME :

**FINANCEMENT DE LA GESTION DES
DECHETS SOLIDES MENAGERS A COME**

Réalisé et Présenté par :

Jeannot GBODJEKPA

&

Fréjus GBODOSSOU

Maître de stage

Sous la direction de : Maître de mémoire

Mr Laurent DOSSOU-YOVO

Dr Onésime Honorat SATOGUINA

Chef SAG

Enseignant à la FASEG/UAC

ANNEE ACADEMIQUE : 2014-2015

SEPTEMBRE 2015

AVERTISSEMENT

*La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
(F.A.S.E.G) de l'Université d'Abomey- Calavi n'entend
donner aucune approbation, ni improbation aux opinions
émises dans les mémoires. Ces opinions doivent être
considérées comme propres à leurs auteurs.*

DEDICACES

Je dédie ce mémoire en reconnaissance à mes parents, GBODJEKPA Adote et NOULETOPE A. LAURE.

Pour leur amour et les sacrifices qu'ils ont dû accomplir

Pour me donner le meilleur d'eux-mêmes, à mes frères,

Et tous ceux qui me portent dans leur cœur.

Jeannot GBODJEKPA

Je dédie ce mémoire à :

➤ *Mes parents :*

Ma mère, qui a œuvrée pour ma réussite, de par son amour, son soutien, tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail aussi soit-il, l'expression de mes sentiments.

Mon père, qui peut être fier et trouver ici les résultats de longues années de sacrifices et de privation pour m'aider à avancer dans la vie. Puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit, merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent venu de toi.

➤ *Mes frères et sœurs qui n'ont cessés d'être pour moi des exemples de persévérance, de courage et de générosité.*

➤ *Mes professeurs de la FASEG, qui doivent voir dans ce travail la fierté d'un savoir bien acquis.*

Fréjus GBODOSSOU

REMERCIEMENTS

Ce travail de recherche a été possible grâce à certaines personnes. Qu'il nous soit permis ici de témoigner notre reconnaissance à l'égard de toutes ces personnes. Ainsi nous voudrions dire merci :

Au Dr Onèsime Honorat SATOQUINA pour avoir accepté suivre ce travail malgré ses nombreuses occupations ;

A tous les enseignants de la FASEG qui ont contribué à notre formation et notre réussite ;

A notre maître de stage, Monsieur Laurent DOSSOU-YOVO chef service affaire générale de la mairie de Comé ;

A tout le personnel de la mairie de Comé en particulier le SG Monsieur L éon HOUNGUE, A Monsieur Germain KAKPOSSA chef service/SAIC de la mairie de Comé pour son soutien,

A Mr AHONOUKOU Théodule et sa femme,

A Mme LOGOSSOU A .P. Josette,

A Mme GBODJEKPA Jeronime,

A Mr AKADJA Raymond et A tous nos amis qui nous ont soutenus de près ou de loin pour la réalisation de ce travail.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT.....	I
DEDICACES	II
REMERCIEMENTS	III
SOMMAIRE	IV
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	V
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	VII
RESUME	X
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE DE COME.....	4
SECTION I : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE COME ET ETAT DES LIEUX	5
SECTION II : CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE ET SECTION DE DEROULEMENT DU STAGE.....	20
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUES ET METHODOLOGIQUE DE L’ETUDE.....	23
SECTION I: CADRE THEORIQUES DE L’ETUDE.....	24
SECTION II: REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHES.....	27
CHAPITRE III: RESULTATS DE L’ETUDE ET RECOMMANDATIONS.....	38
SECTION I : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS	39
SECTION II : VERIFICATION DES HYPOTHESES ET RECOMMANDATIONS	50
CONCLUSION.....	52
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	53
ANNEXE	54
TABLE DES MATIERES	58

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CA: un Chef d'Arrondissement

CCIB: Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin

CeRPA : Centre Régionaux pour la Promotion Agricole

CLCAM : Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel

CPS : Centre de Promotion Sociale

CSC: le centre de santé communal

DSM: Déchets Solides Ménagers

EPP: Ecoles Primaires Publiques

GI-Mono: Groupement Intercommunal du Mono

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OPT : Office des Postes et Télécommunication

PDC : Programme de développement communal

PROGIDEC: Programme de Gestion des Initiatives pour un Développement Communautaire
PTF: Partenaires Technique et Financiers

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation

SaDéCo: Santé Développement Communautaire

SAF : Service Affaire Financière

SAG : Service Affaire Général

SAIC : Service d'appui aux initiatives communautaires

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à Comé

SBEE : Société Béninoise d'Electricité et d'Eau

SDA: Schéma Directeur d'Aménagement

SDAC : Schéma Directeur d'Aménagement Communal

SDLP : Service de Développement Local et Planification

SECP : Service Etat Civil et Population

ST : Service technique

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableaux

N°	TITRES	PAGES
1	Agents animant les différents services de la mairie de Comé	12
2	Regroupement des problèmes par centre	18
3	Récapitulatif des variables	34
4	Répartition de l'échantillon dans les 5 quartiers de la ville	37
5	Statistique de la variable d'intérêt	39
6	Relation entre sexe du chef de ménage et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures	39
7	Relation entre niveau d'instruction du chef de ménage et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures	41
8	Relation entre revenu mensuel du chef de ménage en millier de F CFA et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures	42
9	Relation entre participation à la pré-collecte et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures	44
10	Choix d'abonnement et âge du chef de ménage	57
11	Choix d'abonnement et taille du ménage	57
12	Consentement à payer et l'âge du chef de ménage	57
13	Consentement à payer et taille du chef de ménage	57
14	Consentement à payer et sexe du chef de ménage	58

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à Comé

15	Consentement à payer et niveau d'instruction du chef de ménage	58
16	Consentement à payer et revenu mensuel du chef de ménage	58
17	Consentement à payer et participation à la pré-collecte	58
18	Modèle Tobit généralisé par la méthode de Heckman	46
19	Effets marginaux	47

Graphique

N°	TITRES	PAGES
1	Relation entre sexe du chef de ménage et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures	40
2	Relation entre niveau d'instruction du chef de ménage et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures	41
3	: Relation entre revenu mensuel du chef de ménage en millier de F CFA et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures	43
4	Relation entre participation à la pré-collecte et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures	44

RESUME

L'objectif de ce travail est d'analyser la contribution des ménages de la ville de Comé dans le financement de la gestion des déchets solides ménagers. De façon spécifique, il s'agit d'estimer la disposition à payer des ménages de la ville de Comé pour bénéficier d'un service de collecte journalier et satisfaisant et d'identifier les facteurs explicatifs de ces cotisations. Pour y arriver, une enquête basée sur la méthode de l'évaluation contingente portant sur 100 chefs de ménages à été réalisée dans les 5 quartiers de la ville ; mais un ménage n'a pas répondu aux questions, ce qui fait que dans nos analyses, nous avons utilisé 99 chefs de ménages.

La méthodologie utilisée pour l'identification des déterminants du consentement à payer a consisté à tester un modèle de régression de TOBIT.

Les résultats de l'analyse descriptive montrent que la majorité des chefs de ménages enquêtés souhaitent payer une somme de 2000FCFA par mois pour bénéficier du service de collecte journalier et satisfaisant.

Une analyse des effets marginaux nous montre que les déterminants du CAP (consentement à payer) sont: la taille du ménage; le niveau d'instruction et le revenu du chef de ménage ; tandis que le niveau du consentement est influencé positivement par le revenu du chef de ménage ainsi que son niveau d'instruction.

INTRODUCTION

L'un des problèmes auquel est confronté le monde de nos jours est la gestion de l'environnement et notamment celui des déchets. L'on se pose beaucoup de questions en survolant l'immense décharge de New-York. Malgré l'organisation de cette ville dans le domaine de gestion des déchets, le problème demeure. Peut-on minimiser la production de déchet ? Quelles sont les valorisations possibles ? Quel système mettre en place pour assurer une gestion convenable des déchets ? Autant de préoccupations mondiales auxquelles chercheurs, gouvernements et acteurs de la vie publique mondiale cherchent à trouver des réponses. Ces problèmes a défaut d'être universels se posent presque sur tous les continents avec quelques variétés.

En Afrique, l'urbanisation très rapide ajoutée à la forte croissance de la population urbaine et aux moyens limités a fait que la gestion des déchets se pose avec acuité. Cette gestion des déchets est influencée par un système complexe de politiques et de régulations, que par la diversité des acteurs impliqués, à savoir les producteurs des déchets, le secteur privé, les décideurs publics et les organisations non gouvernementales. Alors que beaucoup de pays industrialisés développent et appliquent des solutions techniques élaborées pour assurer le recyclage, la gestion des déchets dans de nombreux pays en développement se fonde le plus souvent sur le principe du « jeter - collecter - déposer à la décharge ». Ainsi, l'absence de tri, l'inefficacité de la collecte, le brûlage des déchets le long des routes, et leur élimination incontrôlée demeurent des pratiques courantes.

Cette situation est le résultat d'un déficit d'expertise technique et de capacités institutionnelles, des ressources financières insuffisantes, ainsi qu'une prise de conscience tardive des problèmes environnementaux de la part des pouvoirs publics.

Au Bénin, même-si les causes semblent être communes à celle de l'Afrique, il y a néanmoins l'inorganisation qui demeure la principale cause, C'est pour remédier à cela, que l'agenda 21 a fixé les grandes orientations de la gestion des déchets solides ménagers. Il s'agit de : minimiser la production des déchets a la base, maximiser la réutilisation et le recyclage écologiquement rationnel des déchets, promouvoir l'élimination et le traitement écologiquement rationnel des déchets, étendre les services compétents en matière de traitement des déchets. Par rapport à ces orientations nationales, chaque ville du pays essaie

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

de mettre en place un système de gestion des déchets solides ménagers qui varie suivant le degré d'organisation de la ville.

L'intérêt tant opérationnel que de la recherche pour la gestion des déchets ménagers est croissant. Nous participons dans notre mémoire à ce mouvement en étudiant tout particulièrement comment la ville de Comé fait face aux problèmes de financement de plus en plus difficile de la gestion des déchets solides ménagers.

A Comé, il se pose un problème de financement de cette gestion par le ménage producteur des déchets.

De fait, le prix payé par les ménages pour l'élimination des déchets ne correspond pas au service rendu. Il est également insuffisant pour se traduire par un signal prix influençant le comportement des ménages. Ceci contribue à l'insuffisance des ressources financières pour assurer une autonomie du secteur.

Or, la gestion des déchets solides ménagers se fait à Comé par GI-Mono grâce à l'appui du département Yvelines et l'apport de la commune qui met à la disposition des ONG de pré-collecte (PROGIDEC ; SaDeCO; etc) des équipements du service (plaquette, poubelle ,charrette motorisée) . Ce financement des ressources matérielles dont GI-Mono accorde aux ONG ne peut assurer une bonne organisation du système de pré-collecte. Cette situation crée un réel problème pour financer les dépenses nécessaires pouvant permettre de débarrasser la ville de l'ensemble des déchets produits par les ménages. C'est pourquoi à travers ce mémoire, nous avons choisi de voir dans quelle mesure il faut responsabiliser les usagers du service d'élimination des déchets ménagers à travers leur Consentement à payer pour ce service.

La question de portée globale qui se pose à la ville de Comé est de savoir comment les décideurs peuvent aider les ménages à gérer de façon durable les déchets solides ménagers qui ne cessent de s'accroître d'avantage chaque jour ? C'est cette préoccupation qui justifie le présent thème intitulé «*Financement de la gestion des déchets solides ménagers à Comé* »

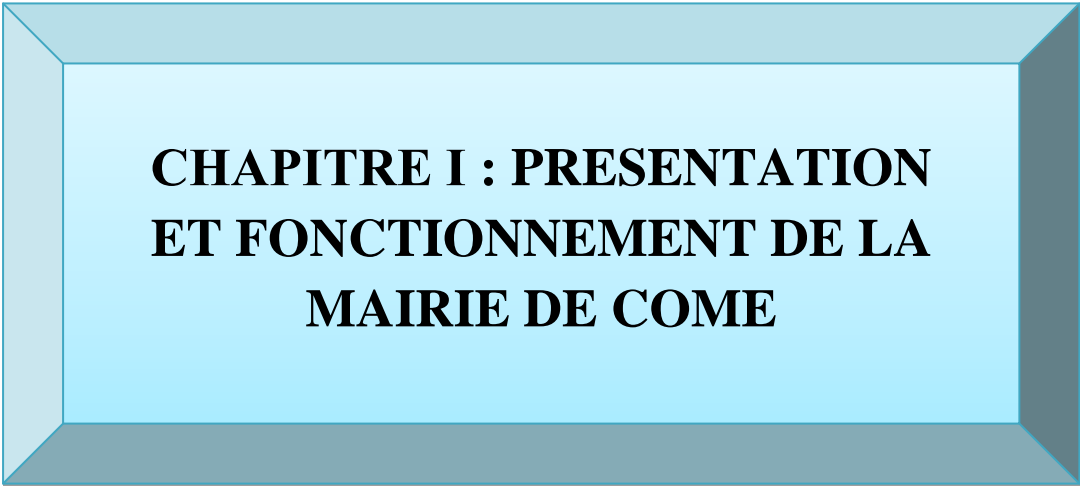
Après cette introduction, le thème sera abordé dans les axes principaux ci-après

Chapitre 1 : Présentation et fonctionnement de la mairie de Comé

Chapitre 2 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

Chapitre 3 : la présentation des résultats ainsi qu'à leurs analyses suivies des recommandations.



**CHAPITRE I : PRESENTATION
ET FONCTIONNEMENT DE LA
MAIRIE DE COME**

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

Nous aborderons dans cette partie de l'étude la présentation générale de la mairie de comé et son fonctionnement.

Section I: Présentation de la commune de Comé, état des lieux et ciblage de la problématique

Etant donné que le stage s'est déroulé au Service d'Appui aux Initiatives Communautaires (SAIC) de la mairie, nous allons d'abord présenter la mairie et en suite faire l'état des lieux de cette direction.

Paragraphe1 : Présentation de la commune de Comé et état des lieux

A- Présentation au plan géographique, démographique et socio-économique de l'espace administré

1- Au plan géographique

La commune de Comé est située au sud-est du département du Mono à une soixantaine de kilomètres de la capitale économique du Bénin, Cotonou. Elle fait partie de la zone agro-écologique constituée de basse vallée et couverte de formations alluviales.

Avec une superficie de 240 km², soit 14,95% de la superficie totale du département (1 605 km²), la commune de Comé est limitée au Nord par la commune de Bopa, au Nord-Ouest par la commune de Houéyogbé, à l'Est par la Commune de Kpomassè le long du lac Ahémé, à l'ouest par les communes de Grand-Popo et d'Athiémé et au Sud par le canal Aho.

La densité moyenne de la commune est de 286,87hbs/km² supérieure à la moyenne départementale qui est de 224,3 habitants/km².(Source :PDC 2011)

2-Au plan démographique

Le peuplement de la commune de Comé est caractérisé par la présence de trois grands groupes ethniques qui sont principalement les « Xwéla », les « Waci » et les « Sawxè ». Le groupe ethnique « Xwéla », premier à s'installer dans la commune et issu du grand groupe socio-linguistique « Gbe » d'Adja Tado a été ensuite renforcé par l'arrivé des « Waci » venus du Togo et du Ghana et les « Sawxè » venus d'Allada. Ces trois ethnies majoritaires partagent

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

le territoire de la Commune avec quelques, «Guens » « Kotafons », «Fons», «Hahoussa», «Nago» et «Peulh», Xwla, Adja et faisant de Comé aujourd'hui une commune cosmopolite surtout au niveau de l'arrondissement central.

Sur le plan religion, on retrouve trois grands groupes : les religions traditionnelles, le Christianisme et l'Islam.

Les religions traditionnelles, religion dominante à Comé sont constituées par des divinités comme « Hêviosso », « Zangbéto », « Kocou », « Azon-kpanankan-akpla », « Thron, » « Sakpata », « Dan » etc. Ces divinités sont garantes de la morale et réglementent la vie individuelle et collective des populations de la commune. (Source PDC 2011).

3- Au plan socio-économique

3.1- En matière sociale

La commune dispose d'un nombre d'infrastructures de santé qui sont entre autre un hôpital de zone de Comé, des centres de santé, des maternités, des cabinets privés, des dispensaires, un dépôt pharmaceutique, etc. Inégalement répartis entre les arrondissements. Comé accueille la majorité des infrastructures. Cette situation peut s'expliquer par le poids démographique de l'arrondissement.

En matière d'action sociale, la commune dispose d'un centre de promotion sociale (CPS) très fréquenté, des structures et ONG qui s'occupent des enfants tels qu'orphelinat de Djacoté (Comé), Bonnefondern, etc. Ces structures souffrent cruellement de manque de moyens financiers pour réaliser leurs objectifs.

Sur le plan éducatif, la commune de Comé regorge de plusieurs infrastructures publiques et privées pour l'enseignement maternel, primaire, général, technique et professionnel.

Globalement, le niveau d'équipement de l'enseignement et secondaire est acceptable mais insuffisant dans l'enseignement maternel. D'autres insuffisances aussi ont été relevées. Les infrastructures scolaires des écoles primaires publiques (EPP) sont sous-équipées et le nombre de personnel qualifié est insuffisant. A cela s'ajoute l'insuffisance de manuels scolaires.(source SDAC 2004).

3.2- En matière économique

3.2.1 La population active et l'emploi

Le RGPH2 révèle que la population active du Bénin est passée de 1.114.053 à 2.085.446, soit un taux de croissance annuel de 4,9%. Dans le département du Mono où se trouve la commune de Comé, la population active représentait 53% de la population totale et la population inactive 47%. Ce pendant, dans la commune de Comé enregistre une population active de 80% dont 53% de femmes et 47% d'hommes. Cette répartition montre que la promotion des activités des femmes serait un levier économique important dans la commune.

Cette population active de Comé évolue aussi bien dans le secteur formel ou moderne et le secteur informel.

Le secteur formel ou moderne qui s'organise au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) n'est pas tellement développé à Comé. Dans ce secteur, se trouve un nombre limité d'établissement qui interviennent dans divers domaines du secteur des services. Principalement les services déconcentrés de l'Etat, les services de la mairie, la CLCAM, l'OPT, la SBEE, les ONG et autres. Ces différents établissements créent de l'emploi, versent des salaires à leurs employés et des impôts dans la caisse de la commune. Il faut remarquer la grande partie des activités des sociétés de ce secteur dit formel se trouve concentrée à Comé.

Le secteur informel est celui qui enregistre le plus grand nombre d'activité économique. Compte tenu de la position du marché et de la gare routière, les activités commerciales se développent dans l'arrondissement de Comé. (Source SDAC 2004)

3.2.2 Les activités économiques

Les activités économiques sont multiples et englobe l'agriculture, la pêche lagunaire, la transformation et la commercialisation des produits de pêche, la fabrication de différentes huiles, l'exploitation agricole des marécages et l'artisanat, la collecte d'huîtres, la plantation de bois à diverses fins, le maraîchage, l'élevage, l'exploitation des marécages comme carrière de sable à l'ouest dans l'arrondissement de Oumako. (Source SDAC2004).

4- Présentation au plan humain, matériel et financier

Comme toute collectivité locale, la commune de Comé dispose des ressources essentiellement composées de ressources humaines, matérielles et financières.

4.1- Les ressources humaines

Dans les soucis de mieux satisfaire sa population, la mairie de Comé dispose de 47 tous émargent au budget de la collectivité. L'insuffisance de personnel qualifié (au niveau de la mairie et des arrondissements), le mauvais fonctionnement du système de classement et d'archivage des dossiers, contribuent à la faible performance des services de la mairie. (PDC 2011-2015)

4.2- Les ressources matérielles

Les ressources matérielles dont dispose la commune sont entre autres :

- des bâtiments, terrains et installations
- des bureaux de la mairie et des arrondissements
- des centres de santés
- des centres de loisirs du sport des jeunes

4.3- Les ressources financières

En raison de son autonomie financière et pour l'accomplissement de sa mission de développement, la commune est dotée d'un budget propre. Il revêt d'un caractère à la fois politique, juridique et technique. Toutes les interventions de la commune qui auront un indice financière au cours de l'année doivent y être prévues. Il a connu une évolution en dent de scie depuis 1998 à nos jours. D'une augmentation d'environ 54,26% en 1999, elles ont une baisse de 20,14% en 2000 et de connaitre un accroissement impressionnant de 85,58% en 2001 dû au reversement de la taxe de voirie plus de 21.000.000 de francs cumulées sur plusieurs années par l'Etat à une augmentation des recettes extraordinaires qui sont passées à plus de 17.000.000 F. On enregistre en 2002 une baisse non moins importante de 32,76% occasionnée par une chute de la taxe de voirie qui est passée à 6.683.117F et des recettes extraordinaires qui ne sont plus que 3.730 .000 .(source SDAC 2004)

B-Présentation au plan administratif

Avec l'avènement de la décentralisation, La circonscription urbaine de Comé est devenue commune de Comé. Ainsi l'organisation politique administrative de la commune est régie par la loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en république du Bénin. En application de l'article de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 relative à la

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

composition du conseil, le conseil communal de Comé est composé de 15 conseillers élus au suffrage universel pour un mandat de 5 ans. Le conseil communal est tenu conformément à l'article 16 de la loi susvisée de se réunir en session ordinaire 4 fois l'an au mois de Mars, Juin, septembre et Novembre. Chaque session ne peut excéder 4 jours. Le conseil peut également se réunir en session extraordinaire sur convocation du Maire ou à la demande motivée de la majorité absolue des membres du conseil communal ou en cas de prescription par l'autorité de tutelle.(organigramme de la mairie)

La commune de Comé est subdivisée en cinq (5) arrondissements couvrant 38 villages et quartiers de villes. Il s'agit des arrondissements d'Agatogbo, d'Akodéha, de Comé, d'Ouèdèmè-Pédah et d'Oumako. Chacun des arrondissements est dirigé par un chef d'arrondissement (CA) élu. A l'instar de toutes les communes elle est dotée de l'autonomie et de la personnalité juridique.(PDC 2011-2015).

C-Présentation au plan organisationnel des services de la mairie de Comé

L'organisation administrative de la commune est de type fonctionnel. L'arrêté n°21/013/C-AC/SG/SAC du 1^{er} Février 2007 portant création, organisation, et attribution des services de la mairie de Comé a prévu :

- les services communaux
- les services infra communaux

1-Les services communaux

Les services communaux se composent comme suit :

- le secrétariat particulier
- les chargés de mission
- cellule de passation de marchés
- le secrétariat général
- le secrétariat des adjoints au Maire
- Cinq services techniques que sont : Le Service Affaire Financière (SAF), le Service Technique (ST), le Service du développement Local et Planification (SDLP), le

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

Service d'Etat Civil et de la Population (SECP), Service d'Appui Aux Initiatives Communautaires (SAIC)

2-Les services infra communaux

Les services infra communaux regroupent les services communaux déconcentrés créés au niveau de chaque arrondissement. Ils se composent comme suit :

- Secrétariat administratif d'arrondissement
- Bureau de l'Etat Civil

L'administration communale est appuyée dans sa mission par les services déconcentrés de l'Etat à s'avoir, la poste, la brigade de la gendarmerie, le CeRPA (ex CARDER), le centre de santé communal (CSC), etc. (Organigramme de la mairie).

Les services animant l'administration locale de la commune de Comé étant ainsi présentés, qu'en est-il de leur fonctionnement ?

Paragraphe 2: Restitution des observations de stage

Au cours de notre stage, nous avons fait un certain nombre de constats au niveau de la commune en général, et au niveau de l'administration communale en particulier. Ces constats reflètent aussi bien les forces que les faiblesses de la mairie. Nous aborderons d'abord, les remarques faites sur le lieu de stage. Ensuite, nous procéderons à un inventaire des problèmes relevés, lesquels seront regroupés dans un tableau.

A- Constats significatifs

Les observations faites portent d'une part sur la commune de Comé (1) et d'autre part sur son administration communale(2).

1- Les observations faites sur la commune de Comé

Traversée par deux grands axes routiers (national, départemental et Inter-état), la Commune de Comé bénéficie de ce fait d'un statut de ville Carrefour (opportunité). En plus de sa population relativement jeune, la commune de Comé dispose d'une superficie arable assez fournie pour la promotion agricole (opportunité). Aussi remarque-t-on la présence de

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

nombreuses associations de développement, d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) et de Partenaires Technique et Financiers (PTF) accompagnant la Commune dans son développement et dans la préservation de l'environnement (force).

Par ailleurs, il est à noter que les lotissements entrepris dans la commune de Comé ont permis d'avoir des rues bien tracées et concourent ainsi à la poussée urbaine (force). Nonobstant ces atouts, il est à remarquer que la population de la commune de Comé est caractérisée par une forte inactivité liée à la paresse. Nous en voulons pour preuve la rareté des produits de subsistance et la flambée des prix avec pour conséquence la cherté de la vie dans la commune. Au regard des lotissements entrepris même dans les zones rurales à vocation agricole (Ségbé et Honvè), les populations (propriétaires terriens) se livrent à une transaction foncière qui devient une activité courante. La pratique croissante de cette activité dépossède ces propriétaires (héritiers surtout de vastes terres coutumières) d'une importante partie de leurs terres au profit de nouveaux acquéreurs ayant pour but, la construction de logements ou la spéculation sans la mise en valeur. En témoignent les constructions entreprises par les populations sur les terres cultivables suite au recasement de leurs parcelles ; ce qui influence négativement sur la disponibilité des terres cultivables. En conséquence, la production agricole prend un grand coup (faiblesse).

Conclusion séquentielle : il se pose un problème de l'impact de la poussée urbaine sur la production agricole dans la commune de Comé.

Les observations sur la commune en général étant faites, passons maintenant à l'Administration communale.

2- Les observations faites au sein de l'Administration communale

L'Administration communale de Comé dispose d'un personnel dévoué au travail. L'équipe dirigeante communale et la ressource humaine constituent sans doute la première richesse de cette commune (force).

En effet, le dynamisme du personnel de la mairie de Comé est remarquable et la volonté politique de l'organe exécutif de réussir sa mission ne fait aucun doute. Les luttes menées par l'équipe dirigeante de la mairie de Comé au sein de l'Administration vont essentiellement dans le sens de la présence et de la ponctualité au poste, la rigueur dans l'accomplissement des tâches, l'efficacité et l'efficience. Ainsi, un cahier d'arrivée est tenu au SAG où tous les agents mentionnent l'heure de leur arrivée au poste avant de rejoindre leurs bureaux respectifs (force).

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

De même, il y est tenu un cahier de sortie éventuelle dans lequel tout agent voulant sortir aux heures de service doit mentionner sa destination et l'heure (départ-retour). Des sanctions sont ainsi prévues en cas de retard répété, d'absence sans permission ou non justifiée. Aussi le Comité de Direction (CODIR) tient-il une séance par semaine (chaque lundi matin) sous la direction du maire ou du SG avec tous les chefs service. Le point de la semaine précédente est fait au cours de cette séance et les objectifs à atteindre par chaque service pour la semaine en cours sont fixés. L'ambiance de travail et l'organisation des activités à la mairie de Comé sont plus ou moins favorables à de bons rendements. Cependant la mairie de Comé dispose de matériels informatiques en nombre insuffisant et d'un réseau internet actuellement fonctionnel dans un seul service (SRFU). Ainsi, la disponibilité en ressources humaines et matérielles pose un problème crucial au sein de la mairie de Comé (faiblesse). Il a été remarqué en effet que les divisions prévues par l'arrêté n° 93/049/CC/SG-SAG portant attributions des différents services de la Commune de Comé, n'ont pas toutes été mises en place (faiblesse). Les agents animant ces différents services de la mairie de Comé sont au nombre de cinquante (50) permanents et contractuels répartis par catégorie selon le tableau suivant :

Tableau N°1 : Agents animant les différents services de la mairie de Comé

Catégories	Statut				Total	
	Agents permanents d'Etat de la mairie		Agents contractuels de la mairie			
	Nombres	%	Nombres	%	Nombres	%
A			02	4,65	02	4
B			09	20,23	09	18
C	02	28,57	13	30,23	15	30
D	05	71,43	15	34,89	20	40
E			04	9,30	04	8
Total	07	100	43	100	50	100

Source : Réalisé sur la base de nos investigations

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

Une analyse synthétique de ce tableau nous permet de reconnaître qu'il y a une insuffisance de personnel qualifié puisque le personnel des catégories C, D et E représente 78% du personnel global contre seulement 22% de personnel de niveau supérieur (faiblesse). La difficulté de mise en place de certaines divisions prévues au sein des services et celle de les pourvoir en personnel, réside dans le manque de ressources financières et matérielles. Cette carence quant à elle s'explique par le manque de personnel et de matériels adéquats dont souffre le SAF et qui l'empêche de gérer au mieux la base de donnée fiscales (faiblesse). On assiste alors à un faible taux de mobilisation des ressources fiscales. Enfin il est évident que pour un bon fonctionnement des services de la mairie, il faut des locaux adéquats. Ceux abritant actuellement les différents services sont pour la plupart exigus et rendent presque impossible l'effectivité de la mise en place de certaines divisions.

Toutefois la commune a actuellement intégrée son nouvel hôtel de ville. Ce qui est un grand soulagement en matière de locaux.

Conclusion séquentielle: Il se pose un problème de manque de ressources matérielles, financières et humaines.

Conformément à l'article 84 de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, la commune élabore et adopte son plan de développement. Le Service de la Planification et de la Coopération (service ayant servi de cadre pour notre étude) à travers sa division de la prospective, planification et du suivi évaluation est chargé de l'élaboration des documents de planification. Ainsi, remarque-t-on dans la Commune de Comé, l'existence d'un PDC (Plan de Développement Communal) deuxième génération à partir duquel ce service établit le PAI, le PDU, le PDS... (Force). De même, la commune s'est dotée d'un Schéma Directeur d'Aménagement(SDA) dont l'actualisation est en cours pour l'adapter aux nouvelles réalités sociales (force).

L'exécution ou la mise en œuvre des documents de planification nécessite la mobilisation de plusieurs acteurs pour l'effectivité d'un développement local. A cet effet, on dénombre l'existence de plusieurs associations de développement, des ONG, des groupements de femmes, des partenaires techniques et financiers (PTF) ... (force). En dépit de la présence de ces acteurs de développement local, force est de constater que la population s'intéresse peu à la gestion des affaires publiques locales (faiblesse). Ce manque de détermination des citoyens dans les actions de développement fait que le taux d'exécution du budget communal est relativement faible (50% de réalisation au maximum).

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

D'un autre côté la faible participation de la population aux sessions communales entache son degré d'information sur les décisions prises. En effet, les séances d'information et de sensibilisation des populations par les autorités locales, l'édition périodique d'un bulletin communal, la propagande de proximité et la transmission des débats par le biais de la radio communautaire faisant défaut ; la population ne pourrait s'informer en temps réel des décisions qu'en prenant part aux sessions. Or, la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin dispose en son article 15 : « le conseil communal siège à la mairie de la commune... En cas de force majeure, le conseil communal peut se réunir dans des locaux autres que ceux de la mairie, choisis par le maire ». De cette prescription légale, il ressort que les sessions du Conseil ne peuvent se dérouler qu'à la mairie. Cette exigence légale, bien analysée, constitue un frein à la participation de la population aux sessions communales car en plus de la distance qui reste le problème majeur, il faut considérer le niveau de vie socio-économique de la population qui est relativement faible.

Précisons néanmoins, que la commune de Comé dispose d'une radio communautaire qui est un canal approprié pour porter à la connaissance du plus grand nombre de citoyens, les décisions importantes qui engagent l'avenir de la Commune. Seulement, les autorités locales n'en font recours que pour passer des communiqués relatifs aux services. Aussi, la mairie dispose-t-elle d'une cellule de communication instaurée en 2012, ayant pour mission, le renforcement de la participation citoyenne (force) mais en raison de l'insuffisance de moyens cette dernière n'arrive pas à atteindre réellement sa cible. La plupart des populations se plaignent de la rupture entre elles et les conseillers depuis les élections. Les conseils de village ou de quartier ne sont réduits qu'au seul chef de village ou de quartier de ville dont le travail s'épuise dans la délivrance des papiers administratifs de base. La conséquence est que la population est sous-informée et assiste très peu aux débats sur la gestion de sa Commune.

Sous un autre angle, avec le PNDC1, les communautés se trouvent en amont et en aval des projets de développement à partir de l'identification de leurs propres besoins jusqu'à l'exécution des projets de réalisation des infrastructures. La mairie à travers le SPC et le ST n'intervient qu'en matière d'appui, de conseils et d'arbitrage. Dès lors, la question du développement participatif semble être réglée mais l'ignorance de la population en matière de la gestion des déchets solides ménagers (accentuée par la pauvreté, le manque de volonté et d'engagement) ne permet pas d'atteindre les résultats escomptés (faiblesse). Avec un taux d'analphabétisme de 69% (soit plus de la moitié de la population), une faible vulgarisation des

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

textes de lois sur la décentralisation et un manque de sensibilisation, la population demeure dans la méconnaissance de ses droits et devoirs dans le processus de développement local. On assiste également à l'absence d'espace ou de cadre dédié à la jeunesse pour se cultiver et se prononcer sur les affaires publiques locales.

Par ailleurs, la charte nationale sur la gouvernance locale en République du Bénin, dans son préambule, met en exergue la nécessité d'une bonne gouvernance locale : «... à travers la pratique quotidienne de la transparence et de la justice dans la gestion, l'obligation et le réflexe de compte rendu, l'implication de tous les citoyens, la lutte contre la corruption et le népotisme, le respect des dispositions légales et du code des marchés publics ». Malheureusement, les autorités de la Commune de Comé peinent encore à mettre en application les recommandations de la charte. Cela se traduit par l'absence de réflexe de compte rendu, la non implication de tous les citoyens dans la prise de décisions, le manque d'initiatives pour la lutte contre la corruption et le népotisme, la politisation à outrance de l'Administration locale². Aussi faut-il ajouter l'accès difficile aux documents administratifs, la non consultation populaire sur de grandes décisions et l'absence d'une vision partagée de développement local. Aussi faut-il ajouter le faible niveau de la promotion de l'économie locale se traduisant par l'absence d'initiatives et d'investissements dans les secteurs clés de l'économie, ce qui explique le faible recouvrement des ressources propres et l'exécution peu efficace du budget communal. Cette appréciation de la gouvernance locale se base sur des critères d'évaluation qui se répartissent sur cinq domaines que sont : organisation interne de la commune ; gestion administrative et financière ; prestations de l'administration communale ; information, participation et genre et enfin mobilisation des ressources communales. En conséquence, on note une méconnaissance de la charte nationale sur la gouvernance locale en République du Bénin avec pour corollaire une mauvaise pratique de la gouvernance locale (faiblesse).

La difficulté d'appuyer les initiatives communautaires et de faire participer les populations à la gestion des affaires publiques locales réside entre autres problèmes, dans le non fonctionnement du cadre de concertation des acteurs pour le développement de la commune de Comé, institué par l'arrêté n°93/044/CC/SG/SDLP du 03 Septembre 2012(faiblesse). De fait, il existe une multitude d'organisation et quelques services déconcentrés dans la Commune de Comé. En ce qui concerne les organisations on peut citer les différentes associations de développement, les groupements de femme, les ONG, les partis politiques etc. Quant aux services déconcentrés, il s'agit entre autres : des services de la

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

sécurité publique, du service des impôts, de la recette perception, de la SONEB, des centres de santé et de l'hôpital de zone, du Centre de Promotion Sociale (CPS), de la région douanière, des services des travaux publics, des services du Bénin Télécom SA etc. Il est à remarquer que ces organisations interviennent isolément dans la vie économique, sociale, culturelle et politique de la Commune. De même, la faible collaboration entre l'Administration locale et ces organisations, la chefferie traditionnelle et les luttes intestines entre OSC sont tant d'obstacles majeurs pour l'exploitation des compétences disponibles au niveau des OSC en général. Ces OSC laissent constater sur le terrain, une situation de concurrence ou de compétition entre elles fondée sur la poursuite d'intérêts particuliers et l'absence d'un cadre institutionnel les règlementant. On note ainsi un manque de communication entre l'Administration communale et les acteurs de développement local, ce qui ne permet pas la détermination d'une vision partagée pour la Commune. En ce qui concerne les partis politiques, ils ne se font remarquer qu'à l'approche des élections à travers les propagandes.

En conséquence, il y a un manque de synergie entre les actions des acteurs de développement local (faiblesse).

Le corollaire de tous les constats ci-dessus faits, est l'indifférence des populations face à la gestion des affaires publiques locales avec pour résultante directe la difficulté dans la mobilisation des ressources propres pour l'édification du développement local de la commune de Comé.

Conclusion séquentielle : Faible financement de la gestion des déchets solides ménagers.

Les observations ainsi présentées, il convient d'en faire l'inventaire et de regrouper les différents problèmes par centre d'intérêt.

B-Inventaire des éléments de l'état des lieux

Le point des résultats découlant de l'état des lieux sera présenté et fera objet d'un regroupement dans un tableau par centres d'intérêt.

1- Inventaire des atouts et problèmes

Il s'agit ici de faire le point aussi bien des atouts que des problèmes.

a- Inventaire des atouts:

Les atouts relevés à l'état des lieux sont ceux relatifs à la commune de Comé en général et aux différents services que nous avons parcourus durant notre stage en particulier. Ainsi, la commune de Comé dispose des atouts favorables à son développement que voici :

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

- situation géographique de la commune de Comé
- existence de terres agricoles assez fournies ;
- présence d'acteurs de développement local ;
- commune en cours d'urbanisation ;
- population relativement jeune ;
- dynamisme du personnel administratif ;
- existence d'un cahier de contrôle des mouvements ;
- tenue hebdomadaire de CODIR ;
- existence de matériels informatiques et de réseau internet ;
- ambiance conviviale de travail ;
- chantier de l'hôtel de ville en cours ;
- existence d'un PDC et d'un SDAC ;
- ponctualité au travail ;
- existence d'une radio communautaire
- existence d'une cellule de communication.

Malgré tous ces atouts, plusieurs problèmes se font remarqués dans la commune de Comé.

b- Les problèmes:

Ont été relevés les problèmes suivants :

- inactivité de la population ;
- lotissement de certaines zones rurales ;
- construction sur les terres agricoles ;
- régression de la production agricole ;
- insuffisance de moyens matériels et financiers ;
- insuffisance du personnel ;

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

- faible niveau de qualification du personnel ;
- mise en œuvre peu efficace du PDC ;
- ignorance de la population en matière de culture de décentralisation ;
- mauvaise pratique de la gouvernance locale ;
- manque de synergie entre les actions des OSC et les autres acteurs de développement.

L'analyse des résultats obtenus à l'issue de l'état des lieux permet de regrouper les problèmes par centre d'intérêt.

Regroupement des problèmes par centre d'intérêt

Nous avons présenté ici un tableau qui regroupe les problèmes identifiés par centre d'intérêt. Ceci nous a permis de dégager les problèmes possibles, ensuite celui qui fera l'objet de notre étude afin de procéder à la formulation du thème.

Tableau n°2 : Regroupement des problèmes par centre

N°	Centre d'intérêt	Problèmes spécifiques	Problème général	problématique
1	Développement agricole	<ul style="list-style-type: none">- inactivité de la population- lotissement des zones cultivables- construction sur les terres cultivables- régression de la production agricole	Impact de la poussée urbaine sur la production agricole dans la commune de Comé.	Problématique de la production agricole face à la poussée urbaine dans la commune de Comé.
2	Ressources humaines, matérielles et financières	<ul style="list-style-type: none">- insuffisance de moyens	L'insuffisance des ressources humaines matérielles et	Problématique de la gestion des ressources humaines matérielles et

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

		matériels et financiers - insuffisance de personnel - faible niveau de qualification du personnel - insuffisance de locaux à la mairie	financières	financières
3	Participation citoyenne au développement local	- ignorance de la population en matière de la gestion des déchets solides ménagers - mauvaise gouvernance locale - manque de synergie entre les actions des acteurs de développement local.	Faible participation citoyenne au développement local.	Problématique de faible financement de la gestion des déchets solides ménagers.

Les résultats de nos observations de stage nous permettent à présent de cibler la problématique de notre étude.

Section II: Ciblage de la problématique et section du déroulement du stage

A travers cette section, nous procéderons d'abord au choix et à la justification de la problématique de notre étude (paragraphe 1) et enfin, nous présenterons la section du déroulement du stage (paragraphe 2).

Paragraphe 1: Choix et justification de la problématique

Après avoir choisi la problématique (1), nous procéderons à sa justification (2).

A - Choix de la problématique

L'analyse des différents problèmes identifiés pendant notre stage montre que les centres d'intérêts retenus sont des défis de grande importance auxquels les autorités de la mairie de Comé devront résolument faire face. Ainsi, l'ensemble des problèmes identifiés à l'état des lieux ont donné lieu à trois(03) différentes problématiques d'étude pour accompagner le processus de développement de la commune de Comé.

Il s'agit de :

- La problématique de l'impact de la poussée urbaine sur la production agricole;
- La problématique d'insuffisance de moyens matériels et financiers;
- La problématique de faible financement de la gestion des déchets solides ménagers.

Toujours dans le souci d'accompagner la mairie de Comé dans ses efforts, la résolution de tous ces problèmes s'avère importante et salutaire pour une bonne gouvernance locale. Cependant, compte tenu de la rigueur attachée à ce travail et du fait que nous ne pouvons pas traiter tous ces problèmes à la fois, nous avons jugé opportun d'approfondir nos recherches sur la dernière problématique portant sur la participation citoyenne au développement local.

C'est donc dans le but de contribuer à la résolution des problèmes liés à cette problématique que nous avons choisi d'intituler notre thème comme suit :

« Financement de la gestion des déchets solides ménagers à Comé ».

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

Une fois le sujet identifié, il convient de préciser les motifs qui nous ont poussés à nous y intéresser.

B- Justification de la problématique

Moins de 40% des déchets ménagers sont collectés dans la ville de Comé. Les pratiques dans ce domaine ont des impacts désastreux, à court et à long terme sur la santé des populations, le sol et les ressources halieutiques. Le problème des ordures ménagères est devenu une caractéristique du nouveau paysage urbain et il est difficile d'y échapper. La quasi-totalité des déchets générés dans la ville est rejetée dans les décharges sauvages sans aucun aménagement ou infrastructures de base permettant de protéger la santé des populations avoisinantes et l'environnement. Ce problème est d'autant plus critique que les décharges sauvages sont souvent créées près des habitations avec des risques élevés d'exposition des populations.

La politique de gestion des déchets ménagers dans la ville de Comé est caractérisée par une large défaillance alors que la ville voit la quantité moyenne de déchets générés quotidiennement par une personne augmenter sans cesse. **La défaillance de la collecte des déchets ménagers apparaît visible au regard des tas d'ordures non ramassées et des poubelles débordantes dans l'ensemble de la ville. Ces ordures peuvent rester des semaines avant d'être collectées.** La collecte n'est souvent pas assurée et les déchets sont souvent déversés dans les bas-fonds.

Paragraphe 2: Section Déroulement du stage

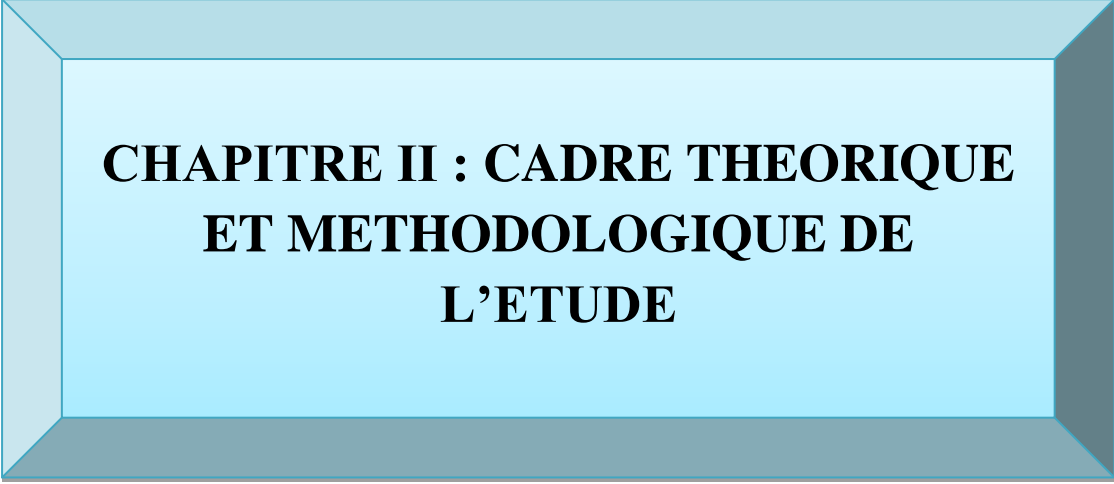
Dans cette session, nous exposons les travaux que nous avons au Service du Développement Local et Planification de la mairie de Comé.

A- Travaux effectués

Nous avons 2 : commencé notre stage a la mairie de Comé dans la première semaine du mois de février. Le personnel de la mairie nous a accueillis de façon chaleureuse et cela nous a permis de vite nous imprégner dans leurs activités afin de leur apporter notre aide. Ainsi nous avons pu élaborer des rapports des activités de la marie et le contrôle d'activité d'ONG.

B- Difficultés de stage

Au cours de notre stage à la mairie, les difficultés rencontrées ne se situent pas dans le cadre de l'exécution des travaux à nous confier mais plutôt dans la collecte des données de nos enquêtes. En effet, cette phase a connu un retard considérable dû essentiellement au non-respect des rendez-vous pris avec la plupart des ONG qui constituent une de nos populations cible.



**CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE
ET METHODOLOGIQUE DE
L'ETUDE**

Section I: Cadre théorique de l'étude

Nous présentons dans cette section les aspects théoriques de la gestion des déchets ménagers.

Paragraphe 1 : Problématique

La gestion de l'environnement et celle des déchets est l'une des difficultés auquel est confronté le monde. En Afrique, les déchets urbains posent un problème environnemental très préoccupant. Les changements sociaux et économiques qu'on subit la plupart des pays africains depuis les années 1960 ont également entraînés une hausse de la production de déchet par personnes.

En 2010, les villes du monde entier ont produit plus de 1,3 milliards de tonnes de déchets. Moteur de l'activité économique et pôles d'attraction pour des millions de ruraux qui y affluent chaque année, les villes sont condamnées à voir ces chiffres augmenter jusqu'à 2,2 milliards de tonnes par an environ d'ici 2025 soit l'équivalent ; chaque jour, du poids de la pyramide de Kheops, à Gizeh.(Rapport de la banque mondiale 30 octobre 2014).La même source nous révèle que par leur seul volume, les déchets pèsent sur la sante publique, l'environnement ,le développement économique et la qualité de vie des habitants. Le problème de leur gestion ne tient pas tant aux solutions, puisque nous disposons déjà outils et de technologies, mais bien au financement. Dans de nombreux pays à faible revenu, les municipalités consacrent entre 20 à 50% de leur budget à la gestion des déchets solides sans parvenir pour autant à desservir tous leurs administrés, puisque moins de la moitié en bénéficient.

Le terme de (déchet) est généralement abordé en termes d'externalités. Ils représentent une part inévitable du processus de consommation des ménages et se traduisent par la détérioration de la qualité de l'environnement naturel et de la santé publique. Ils constituent une nuisance et tant que tels ils sont considérés comme des externalités négatives. Les déchets ménagers font également l'objet de tri. Ils peuvent être valorisés et donc échangés sur le marché à travers un prix et contribuent à l'amélioration des profits d'autres agents économiques (autre ménage et entreprise). Il s'agit alors des externalités positives, technologiques et donc pécuniaires (SCITOVSKY ,1954). Considère comme une nuisance sur l'environnement (tout au long de l'étude), comment les appréhendés afin d'envisager les solutions efficaces du financement de leur élimination? L'environnement est un bien collectif

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

ou bien public. Il se caractérise par le fait que son accès est ouvert à tous sans limite (non rivalité) ni contraintes (non exclusivité), de sorte que rien n'incite à le ménager. En outre, la théorie Pigouvienne sur les externalités trouve confirmation dans cette étude : le consentement à payer (CAP) du ménage apparaît aussi comme un facteur incontournable dans l'explication de la production des ordures ménagères. Au Bénin, la problématique de la gestion des déchets ménagers consiste à débarrasser les ménages de leurs déchets quotidiens afin d'assurer l'hygiène et la propreté des foyers.

Ce qui se résume à une simple évacuation sans tarification spécifique. La préservation de l'environnement n'est prise en compte. Si le coût direct d'élimination (collecte, transport et traitement) est évaluable, les coûts externes (pollution de l'atmosphère, du sol, de l'eau... etc.) voire sociaux ne sont pas monétairement mesurables.

En effet, le secteur des déchets ménagers compte d'importantes externalités empêchant le marché d'atteindre lui-même l'optimum (Baumel et Oates, 1988). Ces externalités se situent à un double niveau. D'une part le producteur de déchet ne fait pas face à l'ensemble des coûts techniques et environnementaux liés à l'élimination des déchets ménagers. D'autre part, ceux qui sont en charges de la gestion des déchets ménagers (municipalités) ne tiennent pas en compte des coûts environnementaux dans le traitement des déchets ménagers.

Comé, ville carrefour du Bénin qui a connu en ces derniers temps une croissance démographique et l'urbanisation importante (83226 Habitants en 2013 avec un taux d'accroissement annuel de la population de 2,80%), conjugués à changement de comportement des modes de productions et de consommations sont à l'origine de l'augmentation contrainte des quantités de déchets solides ménagers générés. Quand on parle de problème environnemental aujourd'hui dans la commune de Comé, il ne fait aucun doute qu'il est fait allusion aux déchets ménagers qui jonchent nos rues. Le cadre de vie s'est fortement dégradé ; le taux de collecte et de mise en décharge n'excède pas les 50%. Grâce l'appui de la société civile, représentée par différentes ONG de pré-collectes, de récupération et de compostage, un système de gestion des déchets solides ménagers est en place. Au nombre de ces entreprises on peut citer : PROGIDEC, SADECO, J mono ... Ces entreprises s'occupent de la gestion de l'environnement, notamment la gestion des déchets solides ménagers. La politique de ces entreprises privées est la construction des marchés fictifs pour amener les agents économiques à révéler leur préférence pour l'amélioration de la qualité du service d'élimination des déchets solides ménagers. La politique est inefficace, car elle amène

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

les ménages à polluer plus. Cette situation de la mauvaise opinion des ménages doit retenir l'attention aussi bien des théoriciens que des décideurs de la commune de Come à travers des instruments de politique permettant soit de prévenir la pollution soit à la contrôler.

L'autorité de contrôle doit d'une part effectuer les contrôles nécessaires pour s'assurer que les ménages respectent la politique environnementale mise en vigueur et d'autre part repérée les fraudeurs et, le cas échéant appliquer la sanction. Le ménage est moins enclin à commettre une infraction, lorsqu'il sait que la probabilité de détection est élevée et qu'il sera soumis à une sanction sévère en cas de détection. Dans la pratique, les agents pollueurs ne respectent pas généralement les réglementations pour deux raisons principales : soit pour éviter des coûts supplémentaires de mise en conformité, soit parce que le contrôle du régulateur est aléatoire. (Bontemps et Rotillon, 2002).

Paragraphe 2 : Questions, Objectifs et hypothèses de recherche

A-Questions

- Quelle peut être la contribution des ménages de la ville de Come dans le financement du service de gestion des déchets solides ménagers?

De façon spécifique, on a:

- Quel est le consentement à payer des ménages de la ville de Come pour bénéficier d'un service de collecte journalier et satisfaisant des déchets solides ménagers ?
- Quels sont les facteurs explicatifs du consentement à payer des ménages.

B-Objectifs

Analyser la contribution des ménages de la ville de Comé dans le financement du service public des déchets solides ménagers

De façon spécifique, il s'agit de :

- Déterminer le consentement à payer (CAP) des ménages de la ville de Come pour bénéficier d'un service de collecte journalier et satisfaisant des déchets solides ménagers.
- Identifier les facteurs explicatifs de la cotisation par les ménages de Come.

C- Hypothèses

Les résultats obtenus par l'analyse économique montre que :

- Le niveau du consentement est influencé positivement par le revenu du chef de ménage ainsi que son niveau d'éducation.
- Les déterminants du consentement à payer sont : la taille du ménage ; le niveau d'instruction et le revenu du chef de ménage

Section 2 : Revue de littérature et méthodologie de recherche

Paragraphe 1 : Revue de littérature

A-Enjeux de la gestion des déchets solides ménagers

Le but de toute gestion efficace des déchets solides ménagers est la préservation de la santé des populations et de l'environnement dans lequel elles vivent. Cela suppose une maîtrise de la production des déchets ménagers et une meilleure répartition entre les différents modes d'élimination. Pour atteindre ces objectifs, la municipalité doit se fixer des obligations en matière de mode de traitement des déchets: recyclage, valorisation et prévention ou réduction à la source. Ainsi, par exemple, dans l'agglomération grenobloise en France, des filières de collecte sélectives ont été mise en place pour répartir les déchets dans différentes poubelles afin de pouvoir en recycler une partie (Echirolles Agenda 21,2007).

L'utilisation individuelle du milieu environnant par les ménages pour jeter leurs déchets, leur procure un avantage car cela ne leur demande aucun effort. Or, cette pratique par l'ensemble des consommateurs accroît la quantité globale de déchets dans l'environnement, ce qui constitue une externalité négative, nuisible à l'environnement et à la santé publique. Les agents économiques sont alors à la fois victimes et responsables des externalités négatives créées par les déchets. Selon Bau mol et Oates (1988) l'utilité du consommateur dépend positivement des biens marchands consommés et de la consommation individuelle de l'environnement, mais il existe un phénomène de pression sur la consommation globale de l'environnement qui affecte l'utilité du consommateur.

L'économie publique caractérise la gestion de déchets solides ménagers comme un bien collectif et plus précisément un bien public local. Selon les articles publiés par

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

Samuelson (1954,1955 et 1958), on distingue deux propriétés qui permettent de différencier les biens publics des biens privés.

La première propriété énonce le principe de non-rivalité des consommateurs. Tous les individus consomment en commun la totalité de la quantité disponible du bien offert. Si nous considérons de façon globale la gestion de déchets solides ménagers, il semble difficile de conclure à une individualité du côté de son offre. Envisageant, d'une part le transport et le traitement des déchets solides ménagers, le caractère divisible de l'offre peut être spécifié. La collecte est une activité d'enlèvement auprès de chaque usager au ménage de leurs déchets. Il est effectivement possible de collecter les déchets d'un ménage et non ceux des voisins. Techniquement, la collecte n'est pas (consommable) simultanément par moins deux individus, il y a rivalités dans l'usage. A ce titre, la collecte se présente comme un bien privé. Une fois collecter les déchets solides ménagers sont ramenés à des lieux de regroupement crée dans les quartiers ou dans les rues pour le transport et le traitement .Ces activités sont ainsi affectées automatiquement pour l'ensemble des déchets collecter auprès des usagers d'une rue ou d'un quartier. Tous les habitants du quartier ou de la rue jouissent des avantages liés au, transport et au traitement des déchets convogés à des points de regroupement. Il est difficile d'y exclure un quartier ou une rue. Ce qui lui confère une caractéristique de bien public. La seconde propriété des biens publics est relative à l'absence d'exclusion. Les ménages du groupe qui ne paient par leur service ne peuvent être exclus de sa jouissance lorsqu'il est produit. La gestion des déchets solides ménagers se présente dans la réalité comme un service de nature exclusive. Or, dans l'analyse économique, la gestion des déchets solides ménagers est considérée comme un bien non-exclusif. Alors que techniquement, il est possible d'exclure de la collecte le ménage qui ne paie pas le prix. Et seuls les déchets collectés sont transportés et collectés. Cependant, l'Exclusion n'est pas souhaitable dans la mesure où elle conduit à la formation d'effets externes négatifs que le service public de collecte et de traitement des déchets solides ménagers souhaité justement évité.

Si la collecte est effectivement rendue aux ménages qui paient, alors le service n'a pas la même finalité. S'il exclusif et donc s'il ne se préoccupe que de l'espace privé des logements, il perd toute sa dimension collective.il ne préoccupe plus de l'espace public et donc l'élimination des effets externes négatifs constitue ainsi un bien non-exclusif puisque personne ne peut être exclu de sa jouissance. C'est bien la propriété de l'espace public et l'élimination des nuisances lié à la gestion des déchets solides ménagers que vise le service

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

offert par la municipalité même s'il est techniquement possible de collecté que des espaces privé. Le service présente alors des caractéristiques qui ne sont pas homogènes au cours des différentes étapes .Selon la nouvelle théorie microéconomique du consommateur de Lancaster(1966),le bien n'est plus le principal argument entant dans la fonction d'utilité du consommateur mais plutôt les caractéristiques contenues dans ce bien. Selon cette approche, ce ne sont pas les activités d'enlèvement et de traitement des ordures solides ménagères qui affectent l'utilité des agents mais plutôt les résultats liés à ces activités. L'activité de gestion des déchets solides ménagers entant que bien unique donne naissance aux attributs suivants : la propriété de la ville ou du quartier, la protection de l'environnement et de la santé publique, de l'emploi pour les jeunes, etc.

La nouvelle théorie du consommateur nous permet d'appréhender la gestion des déchets solides ménagers comme un bien public pur. Entant que service public, la gestion des déchets solides ménagers doit obéi aux principes de fonctionnement des services publics dont le respect est contrôlé par les pouvoirs public (Dufaud, 1993) .Nous avons le principe d'égalité, le principe de continuité et le principe d'adaptabilité.

La gestion des déchets solides ménagers répond à deux principes de solidarité prévue dans le rapport de Brundtland (1987).Une solidarité horizontale a l'égard des plus fragiles et démunis et une solidarité verticale entre les différentes générations (Marechal, 2005).La solidarité horizontale renvoie à la création d'emploi durable dans le domaine de la gestion des déchets. Quant à la solidarité verticale, elle implique une valorisation des déchets récupérables qui contribue à la protection de l'environnement pour les générations futures. Les activités menées dans le cadre de la gestion des déchets sont donc dotées d'une utilité sociale. Les résultats de nombreux travaux empiriques (Dalen et Gomez-Lobo , 2003;Piacenza,2006;Roy et Yvranre,2007;Megginson et Netter,2001 ;Shirley et Walsh,2001) ont montrés la supériorité relative de l'entreprise privé » dans la gestion des services publics.

Entant que service public local, la délégation de service par la municipalité à des acteurs privés devait conduire à une gestion efficace. Or, cette délégation du service à des operateurs privés soulève deux problèmes importants : asymétrie d'information et risque de comportement opportuniste (Gbinlo, 2010).

B-Contexte théorie des externalités

Ce contexte a été introduit en 1932 par Pigou pour corriger l'incapacité du marché à prendre en charge les problèmes liés à la dégradation de l'environnement et à la répartition des revenus. Pigou le définit comme (un effet de l'action d'un agent économique sur un autre qui s'exerce en dehors du marché). CROZET, Yves.1997. Analyse économique de l'Etat. Cours. Paris : Armand Colin /Masson.191p.

Il y a donc externalité lorsqu'une activité induit des coûts (externalité négative) ou des bénéfices (externalité positive) pour un autre agent qui n'est pas impliqué directement, par exemple le rejet des ordures ménagères dans les rues, qui dégagent des odeurs nauséabondes (ménage). Pour une entreprise par exemple, (internaliser) une externalité négative signifie prendre en compte dans ses calculs d'opportunité les associés à la dépollution ou à la dégradation de l'environnement.

Les externalités en matière d'environnement sont d'être bilatérales : elles concernent souvent des biens publics et alors des impacts sur de multiples parties. Aussi, l'intervention de l'Etat est nécessaire afin d'introduire, au sein des décisions des ménages, des entreprises, la prise en compte des problèmes environnementaux auxquels ils contribuent.

En théorie l'intervention de l'Etat a donc pour objectif de réduire ces externalités environnementales et d'assurer une meilleure répartition des revenus. Les objectifs d'une politique de l'environnement peuvent être établis sur des critères politiques, scientifiques, économiques, éthiques ou autres. Pour atteindre ces objectifs l'Etat peut faire appel à plusieurs types d'instruments politiques (Florent Breuil, Julie Fortin, 2001).

En 1920, Pigou donne de l'effet externe la définition suivante: « L'essence du phénomène est qu'une personne A, en même temps qu'elle fournit à une autre personne B un service déterminé pour lequel elle reçoit un paiement, procure par là même des avantages ou des inconvénients d'une nature telle qu'un paiement ne puisse être imposé à ceux qui en bénéficient ni une compensation prélevée au profit de ceux qui en souffrent ».

L'effet est parfaitement symétrique et peut ainsi être positif ou négatif : on parle d'économie externe si l'effet est positif et de déséconomie si l'effet est négatif. En matière d'économie de l'environnement, ce sont les effets externes négatifs (déséconomie externe) qui permettent de représenter les phénomènes de nuisance et de pollution. L'absence de

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

compensation par un paiement exprime le caractère non marchand de l'économie ou de la déséconomie. Externe signifie ici extérieur à l'échange marchand (Sylvie FAUCHEUX).

La diversité des résultats des différents auteurs empiriques comme théoriques, ainsi que la participation de la municipalité et les ONG sur le financement de la gestion des déchets, nous motivent d'avantage à analyser la contribution des ménages dans le financement de la gestion des déchets solides ménagers.

Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche

Dans cette étude, la méthodologie à adopter nous permettra de faire une étude économétrique qui mettra en évidence le financement(CAP) et les facteurs explicatifs.

A-Présentation du modèle

Nous voulons modéliser le consentement à payer des ménages pour bénéficier d'un service de collecte journalier satisfaisant.

Les modèles de régression classique supposent que la variable dépendante est une variable continue. Par conséquent, elle ne saurait prendre une ou plusieurs valeurs données en tant que probabilité non nulle. Cependant, il existe des phénomènes économiques pour lesquels la variable dépendante est continue mais peut prendre des valeurs isolées avec des probabilités finies non nulles: il s'agit des modèles à variable dépendante limitée. Dans ces modèles, la variable dépendante n'est observée que sur un certain intervalle. Par exemple, dans le cas du modèle que nous présentons, on remarque bien qu'il existe des personnes pour lesquelles la disposition à payer est nulle. Dans ce cas, l'échantillon est dit censuré: en effet, on observe une contribution que pour les personnes disposées à payer. La variable CAP (disposition à payer des individus) est censurée à gauche ($CAP > 0$). Nous utilisons pour cela un modèle de régression Tobit

B-Spécification du modèle

Soit $(y_i)_{i=1}^n$ la série de la variable d'intérêt et \mathbf{X} le vecteur des variables explicatives.

Supposons que la contrainte sur la variable limitée soit une contrainte de positivité c'est le cas ici avec le consentement à payer ($CAP > 0$). Nous voulons modéliser le consentement à payer des ménages pour bénéficier d'un service de collecte journalier satisfaisant. La formulation du modèle est généralement donnée en utilisant une fonction i index, appelée également variable latente,

$$y_i^* = X_i \beta + \varepsilon_i$$

$$y_i = 0 \text{ si } y_i^* \leq 0,$$

$$y_i = y_i^* \text{ si } y_i^* > 0.$$

On peut établir trois fonctions de la moyenne conditionnelle. La moyenne de la variable latente, $E[y_i^* / X_i]$ est égale à $X_i \beta$. Si les données sont toujours censurées, ce résultat n'est alors généralement pas utile. Pour une observation tirée aléatoirement d'une population, qui peut être ou non censurée on a :

$$E[y_i / X_i] = \frac{\Phi(X_i \beta / \sigma)}{\Phi(X_i \beta / \sigma) + 1 - \Phi(X_i \beta / \sigma)},$$

Où

$$\lambda_i = \frac{\phi[(0 - X_i \beta) / \sigma]}{1 - \Phi[(0 - X_i \beta) / \sigma]} = \frac{\phi(X_i \beta / \sigma)}{\Phi(X_i \beta / \sigma)}$$

Si on s'intéresse seulement aux observations non censurées, les résultats du modèle de régression tronquée sont applicables. Les observations limites ne devraient néanmoins pas être écartées car les moindres carrés ne sont pas plus adaptés au modèle de régression tronquée qu'au modèle avec données censurées. La question de savoir quelle fonction utiliser pour calculer les valeurs prévues de ce modèle reste entière. Intuitivement, on peut penser que $E[y_i / X_i]$ est correct, mais les auteurs ne s'accordent pas sur ce point.

C-Estimation du modèle

Si l'on estime le modèle par MCO en ignorant le caractère limité de la variable d'intérêt, les estimateurs obtenus seront biaisés et non convergents comme si l'on était en face d'un problème d'oubli de données. La variable omise est

$$\lambda_i = \frac{\phi[(0 - X_i \beta) / \sigma]}{1 - \Phi[(0 - X_i \beta) / \sigma]} = \frac{\phi(X_i \beta / \sigma)}{\Phi(X_i \beta / \sigma)} \text{ est appelé ratio de Mills}$$

Pour pallier ce problème, l'estimation se fait par la méthode du maximum de vraisemblance comme dans le cas des variables catégorielles. La log-vraisemblance pour le modèle de régression censurée est

$$\ln L = \sum_{y_i > 0} -\frac{1}{2} \log(2\pi) + \ln \sigma^{-2} + \frac{(y_i - X_i \beta)^2}{\sigma^2} + \sum_{y_i = 0} \ln [1 - \Phi(X_i \beta / \sigma)]$$

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

Les deux parties de l'expression correspondent respectivement à la régression classique pour les observations non limitées et aux probabilités pertinentes pour les observations limitées. Cette vraisemblance n'est pas standard puisqu'elle est un mélange de distributions discrètes et continues. Amemiya (1973) montre que, malgré quelques difficultés, procéder de la façon habituelle pour maximiser la log-vraisemblance donne un estimateur qui vérifie toutes les propriétés usuelles de l'estimateur du maximum de vraisemblance

Cette technique fournit des estimateurs convergents et asymptotiquement efficaces.

D-Les variables du modèle

Les variables entrant dans la spécification du modèle sont les suivantes :

1- La variable expliquée

La variable expliquée est le consentement à payer (CAP):Ce que les ménages sont prêts à payer pour bénéficier d'un service de collecte journalier et satisfaisant. Cette étude, détermine les facteurs qui influencent le CAP des ménages. Le scénario fondamental étant de proposer aux ménages une collecte journalière satisfaisante, nous ne retiendrons que la variable CAP1 (Y_i) (variable quantitative) comme variable expliquée.

2- Variables explicatives

Les variables explicatives ont été choisies en tenant des :

Variables socio-économiques ; variables décrivant la sensibilité environnementale des ménages et leur opinion sur leur environnement de façon générale ;

*SEXE : Le sexe du chef de famille est une variable importante dans la mesure où elle peut aider à déterminer la disposition des deux sexes (homme et femme) à donner CAP positif ;

*AGE : L'âge du chef de ménage. Généralement on s'attend à ce que plus le chef de ménage est âgé plus il est disponible à payer ;

*LE NIVEAU D'ETUDE : Cette variable mesure le niveau d'instruction des enquêtés. C'est une variable d'intérêt car les individus instruits sont supposés être mieux informés des problèmes environnementaux, on peut donc s'attendre à ce qu'ils proposent des montants plus élevés lorsqu'ils ont un niveau d'étude élevé.

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

C'est une variable politomique qui prend les modalités (NAUC, NPRIM, NSECOND, NSUP) la variable de référence est NAUC.

*TAILLE : Elle peut avoir un impact sur le CAP. On s'attend à ce que plus la taille du ménage est élevé et moins le ménage accepte de payer ;

*REVENU : Le revenu du chef de ménage. On s'attend à ce que les personnes moins nantis proposent des montants plus faibles par rapport à ceux proposés par les personnes plus nantis. De plus le niveau de consentement devrait augmenter avec le revenu. Le revenu est représenté pas les modalités REV 1, REV 2, REV 3, REV4 ou la variable de référence est REV 1

*PARTICIPATION : On pourrait supposer que si un individu évacue déjà ses ordures ménagères par la pré-collecte vers un site approprié, il serait disposé à payer.

Tableau 3 : Récapitulatif des variables

Variables	Libellé	Codification	Effet escompté
SEXE	Sexe du chef de ménage	1=si oui(H) 0=sinon(F)	Positif
AGE	Age du chef de ménage		Positif
NPRM	Niveau d'étude primaire	1 = si oui 0 = sinon	Négatif
NSECOND	Niveau d'étude secondaire	1 = si oui 0 = sinon	Positif
NSUP	Niveau d'étude supérieur	1 = si oui 0 = sinon	Positif
TMENAG	Taille du ménage		Négatif
REV2	Revenu mensuel [100-200[en millier de F CFA	1 = si oui 0 = sinon	Positif
REV3	Revenu mensuel [200-300[en millier de F CFA	1 = si oui 0 = sinon	Positif

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

REV4	Revenu mensuel plus de 300 en millier de FCFA	1 = si oui 0 = sinon	Positif
PARTIACT	Evacuation des déchets par la pré-collecte	1 = si oui 0 = sinon	Positif

Source : Réalisé par les auteurs 2015

E-Méthode d'enquête

Nous présentons ici le questionnaire contingent et la technique de collecte des données.

1-Présentation du questionnaire contingent

Un pré-test portant sur 30 ménages a permis de retenir la forme définitive du questionnaire. Diverses questions portant sur les caractéristiques de l'enquête ont été administrées. Elles servent à collecter des données susceptibles d'expliquer la variation des réponses relatives au consentement à payer entre les individus.

Le questionnaire en lui-même est composé de deux parties. La première partie porte sur les Caractéristiques socio-économiques du ménage. La deuxième partie expose le scénario contingent à la suite duquel la décision de l'enquête intervient de façon séquentielle en deux temps. Les enquêtés qui ont choisi de participer au programme sont invités par une question ouverte avec carte de paiement à révéler le montant qu'ils sont prêts à payer pour contribuer à l'amélioration de la qualité de la gestion des déchets ménagers dans la ville de Comé. Ceux qui n'ont pas accepté d'y participer sont invités à annoncer les raisons qui motivent leur choix afin de distinguer les « vrais zéros » et les « faux zéros ».

2-Echantillonnage et collecte des données

La viabilité de la méthode repose sur la représentativité de l'échantillon. Le choix de l'échantillon est très important, dans la mesure où les résultats obtenus permettront d'extrapoler les bénéfices totaux. Pour mieux appréhender cette population bénéficiaire du service qui fait objet d'évaluation, il convient de réaliser une interview directe.

Les données exploitées proviennent d'une enquête en face à face réalisée en Mars 2015 auprès de 100 ménages répartis dans les cinq quartiers de la ville.

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

En réalisant l'enquête auprès des ménages de la ville de Comé, nous avons minimisé le biais lié à l'échantillon. Ce biais de sélection apparaît lorsque la population choisie n'est pas celle qui bénéficie directement du service de collecte journalier et satisfaisant.

La première tâche préalable à la procédure d'échantillonnage est la constitution d'une base de sondage fiable. Mais en l'absence de listes exhaustives des ménages, le processus d'échantillonnage a fait intervenir des unités intermédiaires. Nous en avons retenu deux: le quartier et le ménage.

Le premier niveau concerne le quartier. Ce premier niveau de notre échantillon a été réalisé par choix raisonné c'est-à-dire par la méthode des quotas. Nous avons réalisé l'échantillon à partir des informations existantes sur la population. Nous avons retenu les 5 quartiers de la ville. La taille de l'échantillon varie d'un quartier à un autre.

Pour déterminer la taille de l'échantillon des ménages dans les quartiers, nous avons appliqué un taux de sondage égal à 1/133 sur les données de recensement effectuées par GI-Mono sur les ménages, dans les 5 quartiers de la ville. Le tableau3 présente la répartition de l'échantillon dans les 5 quartiers de la ville.

Le deuxième degré d'échantillonnage se situait au niveau des ménages. Ce choix s'est fait de façon aléatoire tout en évitant d'interroger un même ménage plus d'une fois (Tirages successifs sans remise). Nous rappelons que l'échantillon est composé à la fois des ménages qui paient une redevance forfaitaire pour la pré-collecte de leur déchet (abonnement) que ceux qui ne sont pas abonnés.

Tableau 4 : Répartition de l'échantillon dans les 5 quartiers de la ville

Quartiers	Nombre d'habitants en 2015	Echantillon Ménage
1	4675	35
2	3345	25
3	1998	15
4	1735	13
5	1564	12
Totaux	13317	100

Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de GI-Mono

Nous notons que sur 100 chefs de ménages interrogés, 99 ont répondu et un ménage reste muet.



**CHAPITRE III : Résultats de l'études et
Recommandation**

Section I: Analyse et interprétation des résultats

Paragraphe 1 : Analyse des résultats

Analyse descriptive du consentement à payer (CAP)

Fréquences des CAP annoncés

L'analyse s'est faite en ne prenant qu'en compte toutes les personnes ayant déclaré un CAP positif. Il convient de noter que nous avons en deux CAP; l'un pour un service de collecte journalier et satisfaisant (CAP1) et l'autre pour la participation au pré-collecte (CAP2)

Le tableau suivant illustre les fréquences des CAP1 annoncés.

Tableau n°5 : Statistique de la variable d'intérêt

Cap1 (Consentement à payer)	Effectif	Pourcentage
0	5	5,05
250	1	1,01
500	6	6,06
750	3	3,03
1000	30	30,30
1250	1	1,01
1500	15	15,15
2000	38	38,38
Total	99	100

SOURCE : Données d'enquête

Les données du tableau ci-dessus indiquent que 38,38 % des ménages sont disposés à payer par mois une somme de 2000 FCFA pour bénéficier d'une collecte journalière satisfaisante. Par ailleurs 5,05 % ont déclaré un CAP nul.

Relation entre les variables

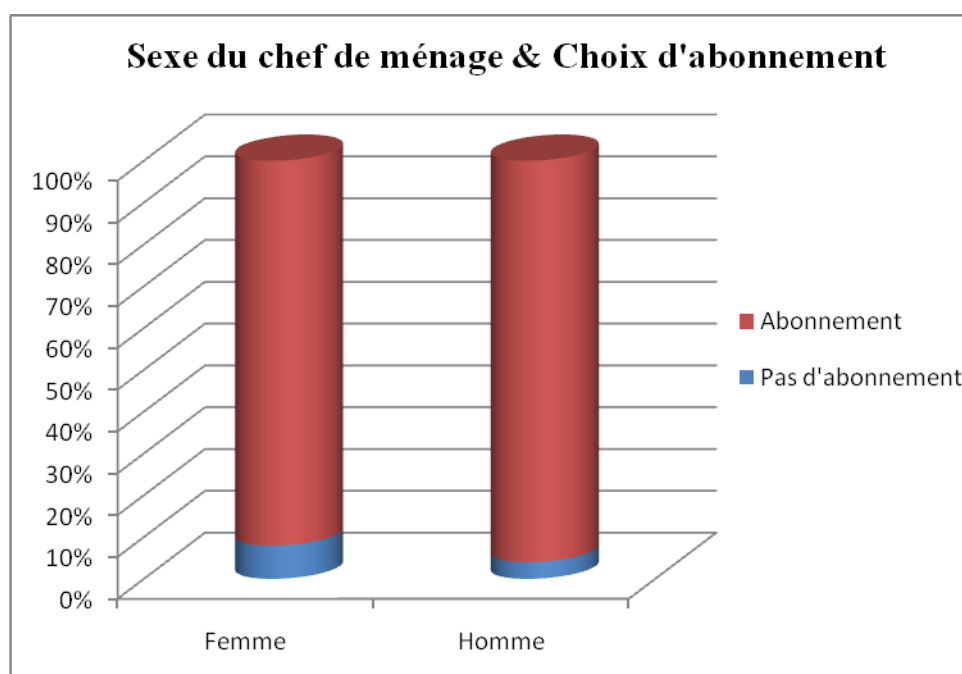
Tableau N°6 : Relation entre sexe du chef de ménage et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

Choix d'abonnement	Sexe du chef de ménage		
	Femme	Homme	Total
Pas d'abonnement	8	4,05	5,05
Abonnement	92	95,95	94,95
Total	100	100	100

SOURCE : les auteurs 2015

Graphique n°1 : Relation entre sexe du chef de ménage et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures



Pearson $\chi^2(1) = 0,6068$ Pr = 0,436

SOURCE : les auteurs 2015

Le tableau et le graphique montrent la relation entre sexe du chef de ménage et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures.

Le tableau et le graphe montrent que 8 des femmes chef de ménage ne sont pas abonnées et 92 sont abonnées par contre 4,05 des hommes chef de ménage ne sont pas

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

abonnés et 95,95 sont abonnés. Cela s'explique par le fait que les hommes ont une responsabilité dans le ménage.

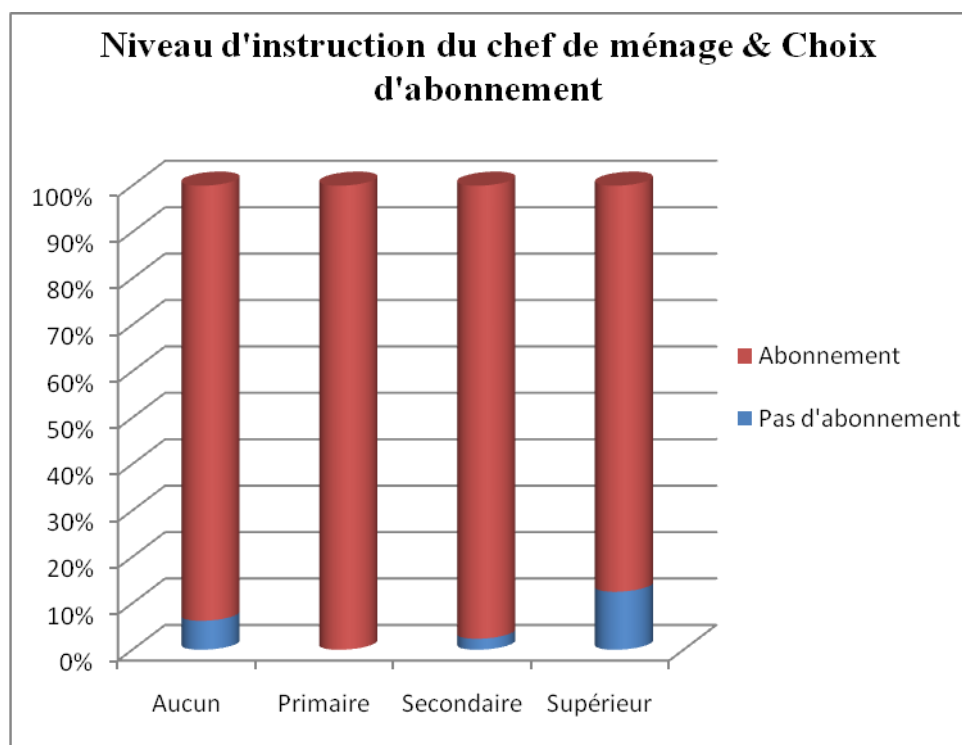
$Pr = 0,436 < 0,05$, ce qui signifie que le choix d'abonnement dépend du sexe du chef de ménage.

Tableau n°7 : Relation entre niveau d'instruction du chef de ménage et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures

Choix d'abonnement	Niveau d'instruction du chef de ménage				
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Pas d'abonnement	6,25	0	2,38	12,5	5,05
Abonnement	93,75	100	97,62	87,5	94,95
Total	100	100	100	100	100

SOURCE : les auteurs 2015

Graphique n°2 : Relation entre niveau d'instruction du chef de ménage et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures



Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

Pearson $\chi^2(3) = 4,3538$ Pr = 0,22

SOURCE : les auteurs 2015

L'analyse du tableau et du graphe indique que 93,75 des chefs de ménages ayants aucun niveau sont abonnés, 100 des chefs de ménage ayants un niveau primaire sont abonnés, 97,62 des chefs de ménages ayants un niveau secondaire sont abonnés et 87,5 des chefs de ménages ayants un niveau supérieure sont abonnés. Donc les chefs de ménages qui ont le niveau d'instruction primaire sont plus abonnés que les chefs de ménage ayants les niveaux d'instructions aucun, secondaire et supérieur.

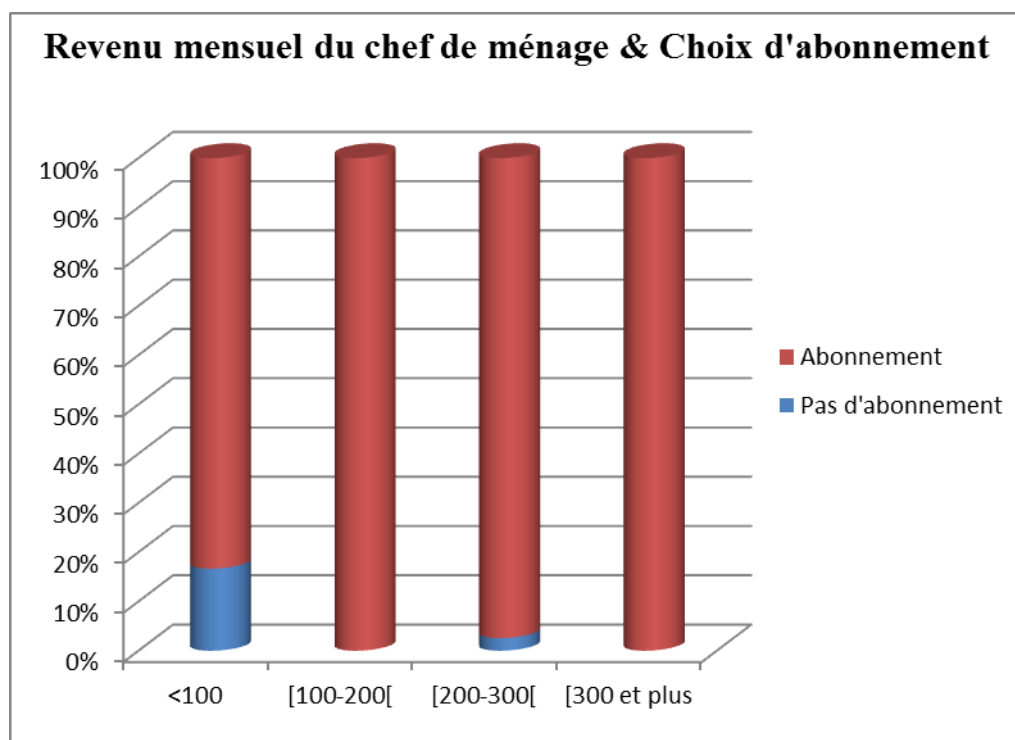
Pr = 0,226 < 0,05 Donc le choix d'abonnement dépend du niveau d'instruction.

Tableau n°8 : Relation entre revenu mensuel du chef de ménage en millier de F CFA et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures

Choix d'abonnement	Revenu mensuel du chef de ménage en millier de F CFA				
	<100	[100-200[[200-300[[300 et plus	Total
Pas d'abonnement	16,67	0	2,56	0	5,05
Abonnement	83,33	100	97,44	100	94,95
Total	100	100	100	100	100

SOURCE : les auteurs 2015

Graphique n° 3: Relation entre revenu mensuel du chef de ménage en millier de F CFA et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures



Pearson $\chi^2(3) = 9,1709$ Pr = 0,027

SOURCE: les auteurs 2015

L'analyse du tableau et du graphe nous montrent que 100 des chefs de ménages qui ont un revenu mensuel compris entre 100000 et 200000 et un revenu de 300000 et plus sont abonnés tandis que 83,33 des chefs de ménages qui ont un revenu inférieur à 100000 FCFA sont abonnés et 97,44 des chefs de ménages qui ont un revenu entre 200000 et 300000 FCFA sont abonnés. Donc les chefs de ménage qui ont un revenu compris entre 100000 et 200000 FCFA et un revenu de 300000 FCFA et plus sont plus abonnés. Pr = 0,027 < 0,05 Ce qui signifie que le choix d'abonnement dépend du revenu du chef de ménage.

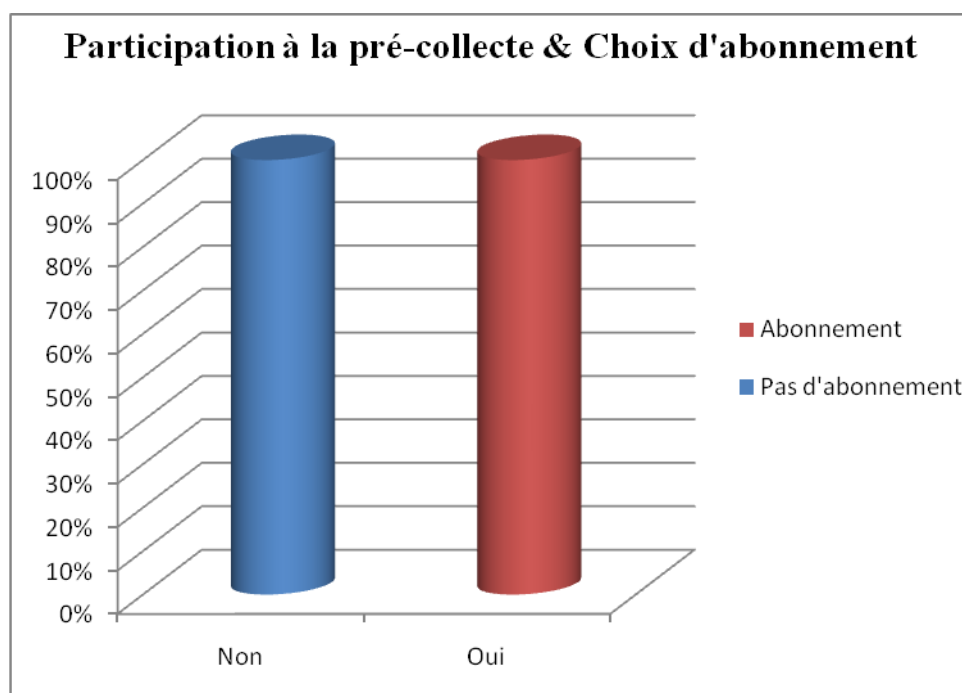
Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

Tableau n°9 : Relation entre participation à la pré-collecte et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures

Choix d'abonnement	Participation à la pré-collecte		
	Non	Oui	Total
Pas d'abonnement	100	0	5,05
Abonnement	0	100	94,95
Total	100	100	100

SOURCE: les auteurs 2015

Graphique n° 4 : Relation entre participation à la pré-collecte et le choix d'abonnement au près des structures de ramassage des ordures



SOURCE: les auteurs 2015

L'analyse du tableau et du graphe montre que seuls les chefs de ménages qui acceptent de participer à la pré-collecte sont abonnés.

$Pr = 0,00 < 0,05$ Donc le choix d'abonnement dépend de la participation au pré-collecte.

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

Analyse de la variance (ANOVA)

Le test d'analyse de la variance (ANOVA) du tableau 10 donne une pvalue de $0,9273 > 0,05$. Ainsi, on accepte l'hypothèse H_0 selon laquelle il y'a égalité des variances intergroupes. Les variances intergroupes sont donc égales et par conséquent, il y a indépendance entre la variable choix d'abonnement et la variable âge du chef de ménage étant donné que les valeurs prises par la variable choix d'abonnement sont significativement égales d'un groupe d'âge à un autre.

Le test d'analyse de la variance (ANOVA) du tableau 11 donne une pvalue de $0,4237 > 0,05$. Ainsi, on accepte l'hypothèse H_0 selon laquelle il y'a égalité des variances intergroupes. Les variances intergroupes sont donc égales et par conséquent, il y a indépendance entre la variable choix d'abonnement et la variable taille de ménage étant donné que les valeurs prises par la variable choix d'abonnement sont significativement égales d'un groupe taille à une autre.

Le test d'analyse de la variance (ANOVA) du tableau 12 donne une pvalue de $0,0122 < 0,05$. Ainsi, on rejette l'hypothèse H_0 selon laquelle il y'a égalité des variances intergroupes. Les variances intergroupes sont donc différentes et par conséquent, il n'y a pas indépendance entre la variable dépendante et la variable l'âge étant donné que les valeurs prises par la variable dépendante sont significativement différente d'un groupe d'âge à un autre.

Le test d'analyse de la variance (ANOVA) du tableau 13 donne une pvalue de $0,0002 < 0,05$. Ainsi, on rejette l'hypothèse H_0 selon laquelle il y'a égalité des variances intergroupes. Les variances intergroupes sont donc différentes et par conséquent, il n'y a pas indépendance entre la variable dépendante et la variable taille du ménage étant donné que les valeurs prises par la variable sont significativement différente d'un groupe de taille à un autre.

Le test d'analyse de la variance (ANOVA) du tableau 14 donne une pvalue de $0,8038 > 0,05$. Ainsi, on accepte l'hypothèse H_0 selon laquelle il y'a égalité des variances intergroupes. Les variances intergroupes sont donc égales et par conséquent, il y a indépendance entre la variable dépendante et la variable sexe du chef de famille étant donné que les valeurs prises par la variable dépendante sont significativement égales d'un groupe taille à un autre.

Le test d'analyse de la variance (ANOVA) du tableau 15 donne une pvalue de $0,72 > 0,05$. Ainsi, on accepte l'hypothèse H_0 selon laquelle il y'a égalité des variances intergroupes.

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

Les variances intergroupes sont donc égales et par conséquent, il y a indépendance entre la variable dépendante et la variable niveau d'instruction étant donné que les valeurs prises par la variable dépendante sont significativement égales d'un groupe de niveau d'instruction à un autre.

Le test d'analyse de la variance (ANOVA) du tableau 16 donne une pvalue de 0,0000 < 0,05. Ainsi, on rejette l'hypothèse H0 selon laquelle il y'a égalité des variances intergroupes. Les variances intergroupes sont donc différentes et par conséquent, il n'y a pas indépendance entre la variable dépendante et la variable revenu étant donné que les valeurs prises par dépendante sont significativement différente d'un groupe revenu à un autre.

Le test d'analyse de la variance (ANOVA) du tableau 17 donne une pvalue de 0,0000 < 0,05. Ainsi, on rejette l'hypothèse H0 selon laquelle il y'a égalité des variances intergroupes. Les variances intergroupes sont donc différentes et par conséquent, il n'y a pas indépendance entre la variable dépendante et la variable participation étant donné que les valeurs prises par d12 sont significativement différente d'un groupe participation à un autre.

En effet, l'analyse ANOVA nous montre que le choix d'abonnement ne dépend pas de la taille, ni de l'âge du chef de ménages. De même, le CAP ne dépend pas du sexe et du niveau d'instruction. Par contre le CAP est influencé par les variables: l'âge, la taille, le revenu et la participation

Résultats de l'estimation

Le modèle a été estimé à l'aide du logiciel STATA qui nous a fourni les résultats suivants :

Tableau n°18 : Modèle Tobit généralisé par la méthode de Heckman

Heckman selection model	Number of obs	= 99
(regression model with sample selection)	Censored obs	= 5
	Uncensored obs	= 94
	Wald chi2 (9)	= 63 . 64
Log likelihood = - 697 9326	Prob > chi2	= 0.0000
	Coef	P> z

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

Cap1		
_Isexe_1	-3.27153	0.977
age	1.331884	0.774
_Inetud_2	218.443	0.159
_Inetud_3	196.26	0.165
_Inetud_4	333.1192	0.047
tmenag	53.60467	0.000
_Irev_2	336.3941	0.018
_Irev_3	254.5045	0.053
_Irev_4	365.5955	0.026
_Ipartiact_1	0	
_cons	570.7072	0.019
Cap2		
_Isexe_1	- .0001617	1.000
age	- 6.13e-06	1.000
_Inetud_2	1.93e-06	1.000
_Inetud_3	-0.0001123	1.000
_Inetud_4	-0.0002995	1.000
tmenag	-0.0000341	1.000
_Irev_2	7.66e-06	1.000
_Irev_3	-000074	1.000
_Irev_4	5.37e-06	1.000
_Ipartiact_1	17.61525	1.000
_cons	-8.717445	1.000
/athrho	-0000154	1.000
/Insigma	6.005876	0.000
Rho	-0000154	
Sigma	405.8063	
llambda	-0062529	

SOURCE: les auteurs 2015

LR test of indep. eqns. (rho = 0): chi2 (1) = 0.000 Prob > chi2 = 0.9999

Tableau n°19 : Effets marginaux

Variable	dy / dx	P> z
_Isexe_1	-3.27153	0.977

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

age	1.331884	0.774
_Inetud_2	218.443	0.159
_Inetud_3	196.26	0.165
_Inetud_4	333.1192	0.047
tmenag	53.60467	0.000
_Irev_2	336.3941	0.018
_Irev_3	254.5045	0.053
_Irev_4	365.5955	0.026
_Ipartiact_1	0	

SOURCE: les auteurs 2015

Marginal effects after heckman

$$\begin{aligned}y &= \text{Linear prediction (predict)} \\ &= 1423.8911\end{aligned}$$

Source : Nos calculs à partir des données d'enquête.

Paragraphe 2 : interprétation des résultats

En ce qui concerne l'interprétation, nous utiliserons essentiellement les effets marginaux.

En regardant la p-value associé à la LR Chi2, on peut dire qu'il existe au moins une variable explicative qui explique les variabilités de la variable expliquée ; Il apparait que le modèle a une bonne qualité d'ajustement ; la probabilité associé au Chi2 étant significative au seuil de 10%.

Les variables qui influencent la décision de payer sont: les niveaux d'instruction supérieur du chef de ménage, la taille du ménage, le revenu mensuel rev2, rev3 et rev4 du chef de ménage.

Niveau d'éducation

Pour le niveau d'éducation, on remarque que les chefs de ménages ayant un niveau d'éducation supérieur sont plus enclins à payer que les chefs de ménages du niveau secondaire, primaire ou analphabètes. Ceci proviendrait du fait que les individus instruits sont mieux informés sur les questions environnementales et donc sont plus disposés à

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

contribuer à la protection de l'environnement. Par ailleurs à certains niveaux d'éducation correspond un certain niveau de salaire ce qui permet à ces ménages de proposer ainsi des montants plus élevés pour bénéficier d'un assainissement de leur cadre de vie .Ainsi le passage du chef de ménage de la caractéristique d'aucun niveau d'éducation à une caractéristique de niveau d'éducation supérieur fait augmenter son consentement de 333,1192 FCFA

On remarque ainsi que plus le niveau d'instruction est élevé et plus cela à un impact positif sur le consentement.

Taille du ménage

En considérant la taille du ménage, on peut dire que du fait que la taille du ménage augmente d'une personne fait augmenter sa disposition à payer d'environ 53 ,60467 F CFA. Il convient de noter ici que plus la taille du ménage augmente et plus le ménage est prêt à augmenter le montant de son consentement.

Revenu

En ce qui concerne le revenu, on constate que les chefs de ménages plus nantis ont des dispositions à payer supérieur par rapport à ceux qui le sont moins. Par ailleurs, plus le revenu est élevé et plus le niveau du montant proposé est important. En effet lorsque le chef de ménage passe d'une caractéristique de REV1 à une caractéristique de REV2, sa disposition à payer augmente de 336, 3941 F CFA. De même s'il passe de l'état de REV1 à REV 3, cela fait augmenter sa disposition à payer de 254,5045F CFA En plus s'il passe de l'état REV1 à REV4, cela fait augmenter sa disposition à payer de 365,5955. Cet effet positif signifierait que les chefs de ménage ayant des revenus supérieur considèrent le bien environnemental comme un bien de luxe.

En outre, les résultats montrent que le revenu et le niveau d'instruction sont des déterminants du niveau du consentement à payer. En effet plus le revenu du chef de ménage est élevé et plus sa disposition à payer est élevé ; de même plus son niveau d'éducation est élevé et plus le montant de son consentement est élevé.

On pourrait enfin penser qu'en réalité ce n'est pas la sensibilisation du chef de ménage qui fait qu'il consent à payer ; Mais c'est quand il est instruit avec un revenu important.

Session 2 : Vérification des hypothèses et recommandation

Paragraphe 1 : Vérification des hypothèses

Vérification de l'hypothèse N°1

De l'analyse de nos recherches, on remarque que le revenu et le niveau d'instruction sont des déterminants du niveau du consentement à payer. En effet plus le revenu du chef de ménage est élevé et plus sa disposition à payer est élevée ; de même plus son niveau d'éducation est élevé et plus le montant de son consentement est élevé. Cela veut dire que le niveau du consentement à payer est influencé positivement par le revenu du chef de ménage ainsi que son niveau d'étude. Ainsi l'hypothèse N°1 est alors vérifiée.

Vérification de l'hypothèse N°2

Au regard des résultats issu du modèle, on constate que la taille du ménage, le niveau d'instruction et le revenu du chef de ménage sont les variables qui influencent la décision de payer .Ainsi, l'hypothèse N°2 est alors vérifiée.

Paragraphe 2 : Recommandations

Au vu de ces résultats, les recommandations suivantes peuvent être faites:

- ✓ La réforme du mode de financement des déchets ménagers. Cela devra se faire sur la base d'une redevance incitative qui amènera les ménagers à réduire à la source la production des déchets ; cette redevance doit tenir compte de la taille du ménage ;
- ✓ Informer et sensibiliser la population qui n'est pas toujours consciente de l'impact de ces actions sur l'environnement et donc de la nécessité de protéger l'environnement ;
- ✓ Mettre en place des programmes de sensibilisation environnementale envers les jeunes des écoles primaires et secondaires, ainsi leur niveau d'étude croissant avec leur revenu, ils pourront mieux payer pour le service de collecte ;
- ✓ Mettre en place des programmes universitaires visant à encourager les élèves à des études supérieures ;
- ✓ Mettre en place un cadre réglementaire rigoureux qui définit clairement les tâches des différentes structures intervenants dans la gestion des déchets ;
- ✓ La gestion des déchets ne se limite pas à la collecte et au transport au lieu de décharge, il est nécessaire de créer des centres d'enfouissement techniques pour une gestion durable et écologique des déchets.

CONCLUSION

Nous concluons notre recherche en faisant un bilan. Cela nous amène à revenir sur la problématique de notre travail et à présenter les résultats auxquels nous avons abouti concernant le thème étudié qui est celui du « Financement de la gestion des déchets ménagers à Come».

La gestion des déchets ménagers est l'une des questions environnementales les plus préoccupantes dans les villes des pays africains. Il s'agit pour nous de déterminer au regard du cout de gestion des déchets, la contribution des ménages dans la gestion du service des DSM.

La méthodologie à consister essentiellement à estimer le CAP des ménages à travers un scénario fictif, celui de payer pour bénéficier d'un service de collecte journalier satisfaisant. Pour ce faire, nous avons recouru à une enquête auprès de 100 ménages de la ville de Comé.

Les résultats de l'analyse descriptive montent que la majorité des chefs de ménages sont disposées à payer 2000FCFA pour bénéficier d'un service de collecte journalier satisfaisant.

Les résultats économétriques montrent que les déterminants du CAP qui influence la décision de payer des ménages sont: la taille ; le niveau d'étude et le revenu.

Par ailleurs, les variables qui ont un impact sur le niveau de consentement des ménages sont essentiellement le revenu et le niveau d'instruction chefs de ménages ayant des niveaux de revenu plus élève étant disposés à payer plus, de même que ceux qui ont un niveau d'instruction élevé. Le montant du consentement augmente donc avec le niveau d'instruction.

L'étude montre contrairement à d'autres travaux, l'âge n'influence pas la décision de payer des ménages.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

✓ Documents utilisés

-Cours d'économie de l'environnement et des ressources naturelles, (2014-2015).

-Dalene D.M. ET A. Gomez Lobo (2003), yardsticks on the road: regulatory contacts and cost efficiency in the Norwegian Bus industry.

-Desaigues, B. et Point, P. (1993) Economie du Patrimoine Naturel. La valorisation des bénéfices de protection de l'environnement, Economisa, Paris.

-Pigou A.C. (1920), the economics on the welfare, fourth edition, 1962, London, MacMillan.

* Mémoires utilisés (lien internet)

-Adou Kabran Georges KOUADIO, contribution des ménages au financement des déchets ménagers : une analyse par la méthode de l'évaluation contingente.

-I fédé Yves Modeste ALASSANI (2007), gestion des ordures ménagères dans la ville d'Abomey-Calavi : problèmes et perspectives.

-Serge Alphonse BLIKI (2011), financement de la gestion des déchets ménagers à Porto-Novo au Benin.

ANNEXE

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE POUR MENAGE de Comé

Bonjour /Bonsoir Madame /Monsieur. Dans le cadre d'une étude sur le financement de la gestion des déchets solides ménagers dans la ville de Comé, nous désirons connaître votre opinion. Nous sollicitons votre collaboration en acceptant de répondre aux questions suivantes.

Date : _____/_____/2015

Noms de l'enquêteur :

.....

Concession N° :

Numéro de

fiche : sur

²Présence du macaron : Oui Si oui N° Non

I- CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DU MÉNAGE

Q.1. Commune : Quartier :

Q.2. Sexe de l'enquête : 1. Masculin 2. Féminin

Q.3.1. Nombre de ménages dans la concession :

- 1. Un
- 2. Deux
- 3. Trois
- 4. plus de trois

Q.3.2. Taille de la concession : Hommes Femmes Enfants

Q4. Age du chef de ménage: (En année)

Q5. Niveau d'éducation du chef de ménage :

- 1. Aucun
- 2. Primaire

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

- 3. Secondaire
- 4. Supérieur

Q6. -Dans quel intervalle pourriez situer le revenu mensuel de votre ménage

- Moins de 1000000 FCFA
- 100000 - 200000
- 200000 – 300000
- 300000 FCFA et plus

II- GESTION DES DECHETS SOLIDES

Q7. Avez-vous perçu des changements dans votre cadre de vie ces trois dernières années ?

- 1. Oui
- 2. Non

Q8. Si oui, dans quel domaine ?

- 1. Santé
- 2. Education
- 3. Propreté

Q9. Etes-vous abonnez à un service de pré- collecte des déchets ?

- 1. Oui
- 2. Non

Q10. Si non, pourquoi ?

- 1. Service non disponible
- 2. Coût élevé du service
- 3. Faible perception des conséquences liées à la mauvaise gestion des déchets
- 4. Autres Précisez : _____

Q11. Comment gérez-vous vos ordures ménagères ?

- 1. Par rejet dans la nature à l'extérieur de la concession
- 3. Par brûlage

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

- 4. Par dépôt à l'intérieur de la concession

Q12. Si oui, quelle structure (ONG, individu etc) assure la pré-collecte ?.....

Q13. Vous a-t-elle donné des poubelles ?

- 1. Oui
- 2. Non (Vérifier la nature de la poubelle : poubelle du projet, autre chose)

Q14. Combien de fois viennent – elles collecter par semaine ?

- 1. Une fois
- 2. Deux fois
- 3. Trois fois
- 4. Autres (Précisez)

Q15. Combien payez-vous par mois par ménage ?

- 1. 500F
- 2. 750F
- 3. 1000F
- 4. 2000F
- 5. Autres Précisez :.....

Q16. Combien payez-vous par mois par concession ?

- 1. 1000F
- 2. 1500F
- 3. 2000F
- 4. Autres Précisez :.....

Q17. Etes-vous satisfait des services ?

- 1. Oui
- 2. Non

Q18. Pourquoi ?

- 1. Insuffisance de passage

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

2. Irrégularité de collecte

3. Autres Précisez :

Q19. Comment appréciez-vous aujourd'hui la propreté de votre quartier ?

Tableau n° 10 : *Choix d'abonnement et âge du chef de ménage*

Source	Analysis of Variance			F	Prob > F
	SS	df	MS		
Between groups	1.28080808	36	.035578002	0.64	0.9273
Within groups	3.46666667	62	.055913978		
Total	4.74747475	98	.04844362		

Tableau n° 11 : *Choix d'abonnement et taille du ménage*

Source	Analysis of Variance			F	Prob > F
	SS	df	MS		
Between groups	.852236652	17	.050131568	1.04	0.4237
Within groups	3.8952381	81	.048089359		
Total	4.74747475	98	.04844362		

Tableau n° 12 : *Consentement à payer et âge du chef de ménage*

Source	Analysis of Variance			F	Prob > F
	SS	df	MS		
Between groups	18841224.7	36	523367.354	1.91	0.0122
Within groups	16947916.7	62	273353.495		
Total	35789141.4	98	365195.321		

Tableau n° 13 : *Consentement à payer et taille du ménage*

Source	Analysis of Variance			F	Prob > F
	SS	df	MS		
Between groups	14351843.6	17	844226.097	3.19	0.0002
Within groups	21437297.8	81	264657.997		
Total	35789141.4	98	365195.321		

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

Tableau n°14: *Consentement à payer et sexe du chef de ménage*

Source	Analysis of Variance			F	Prob > F
	SS	df	MS		
Between groups	22891.4141	1	22891.4141	0.06	0.8038
Within groups	35766250	97	368724.227		
Total	35789141.4	98	365195.321		

Tableau n°15 : *Consentement à payer et niveau d'instruction du chef de ménage*

Source	Analysis of Variance			F	Prob > F
	SS	df	MS		
Between groups	794174.677	3	264724.892	0.72	0.5433
Within groups	34994966.7	95	368368.071		
Total	35789141.4	98	365195.321		

Tableau n°16: *Consentement à payer et revenu mensuel du chef de ménage*

Source	Analysis of Variance			F	Prob > F
	SS	df	MS		
Between groups	10279245.6	3	3426415.19	12.76	0.0000
Within groups	25509895.8	95	268525.219		
Total	35789141.4	98	365195.321		

Tableau n°17 : *Consentement à payer et participation à la pré-collecte*

Source	Analysis of Variance			F	Prob > F
	SS	df	MS		
Between groups	9828370.14	1	9828370.14	36.72	0.0000
Within groups	25960771.3	97	267636.817		
Total	35789141.4	98	365195.321		

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	I
DEDICACES.....	II
REMERCIEMENTS	III
SOMMAIRE	IV
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	V
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	VII
RESUME.....	X
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE DE COME.....	4
Section I: Présentation de la commune de Comé, état des lieux et ciblage de la problématique	5
Paragraphe 1: présetation de la commune de comé et état des lieux.....	5
A-Présentation au plan géographique,démographique et socio-économique de l'espace administré.....	5
B-Présentation au plan administratif.....	8
C-Présentation au plan organisationnel des services de la mairie de Comé.....	9
Paragraphe 2: restitution des observations de stage.....	10
A-Constats significatifs.....	10
B-Inventaire des éléments de l'état des lieux.....	16
Section II: Ciblage de la problématique et section du déroulement du stage	20
Paragraphe 1: Choix et justification de la problématique.....	20
A - Choix de la problématique.....	20
B- Justification de la problématique.....	21
Paragraphe 2: Section Déroulement du stage.....	21
A- Travaux effectués	22
B- Difficultés de stage.....	22
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	23
Section I: Cadre théorique de l'étude	24

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

Paragraphe 1 : Problématique	24
Paragraphe 2 : Questions, Objectifs et hypothèses de recherche	26
A-Questions.....	26
B-Objectifs	26
C- Hypothèses	27
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie de recherche	27
Paragraphe 1 : Revue de littérature	27
A-Enjeux de la gestion des déchets solides ménagers.....	27
B-Contexte théorie des externalités.....	30
Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche.....	31
A-Présentation du modèle	31
B-Spécification du modèle	31
C-Sstimation du modèle	32
D-Les variables du modèle.....	33
1-La variable expliquée.....	33
2-Variables explicative.....	33
<i>E-Méthode d'enquete</i>	<i>35</i>
1-Présentation du questionnaire contingent.....	35
2-Echantillonnage etb collecte des données	35
CHAPITRE III : Résultats de l'études et Recommandation	38
Section I: Analyse et interpretation des résultats	39
Paragraphe 1 : Analyse des résultats	39
Paragraphe 2 : interprétation des résultats.....	38
Session 2 : Vérification des hypothèses et recommandation.....	50
Paragraphe 1:Vérification des hypothèses.....	50
Paragraphe 2: Recommandations.....	51
CONCLUSION.....	52

Financement de la gestion des déchets solides ménagers à comé

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	53
ANNEXE.....	54
TABLE DES MATIERES.....	58